

Charte signalétique

tourisme & patrimoine

Volume 2 : Guide d'application

Cette charte signalétique concrétise un travail de fond mené depuis plusieurs mois, et a pour ambition de proposer des solutions pérennes, réglementaires et harmonisées à l'échelle du territoire du Pays.

Les objectifs qui ont guidé l'action du Pays sont multiples : améliorer la qualité des paysages et du cadre de vie, faire appliquer la législation en terme d'affichage publicitaire, permettre la découverte et la mise en valeur du patrimoine du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

L'objectif majeur reste la valorisation des richesses touristiques et environnementales du territoire, ce qui implique que toutes les collectivités et les partenaires touristiques puissent s'appuyer sur des dispositifs signalétiques harmonisés et efficaces.

La charte signalétique est constituée de deux documents complémentaires à la disposition des élus, techniciens et porteurs de projet du territoire :

- > Le volume 1 : réglementation et outils ; c'est un document institutionnel qui explique la réglementation nationale et les déclinaisons en terme d'outils existants sur le territoire.
- > Le volume 2 : guide d'application ; c'est un document consacré à la signalétique patrimoniale du Pays Haut Languedoc et Vignobles et à sa mise en place effective sur le territoire.

Ces documents ont été réalisés afin d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre des préconisations et des principes de la charte sur le territoire.

Mais cette parution n'est pas un aboutissement : les enjeux de préservation de notre patrimoine exceptionnel et de développement touristique reposent sur l'application de ces principes et sur une collaboration à long terme entre l'ensemble des partenaires.

L'équipe du Pays est toute entière attachée à poursuivre ces objectifs.

Sommaire

Préambule

p. 6 pourquoi une charte signalétique ?

p. 7 comment l'utiliser ?

La signalétique patrimoniale

p. 10 méthodologie pour la création d'un itinéraire patrimonial

p. 14 2 gammes complémentaires

p. 16 un cadre graphique commun

Mobilier vertical

p. 20 la gamme

p. 22 la table de lecture / Présentation

p. 23 la table de lecture / Principes graphiques

p. 24 la table de lecture / Principes techniques

p. 25 le départ de circuit / Présentation

p. 26 le départ de circuit / Principes graphiques

p. 27 le départ de circuit / Principes techniques

p. 28 les panneaux d'interprétation / Présentation

p. 29 les panneaux d'interprétation / Principes graphiques

p. 30 les panneaux d'interprétation / Principes techniques

Sommaire

- p. 32 les panneaux d'information / Présentation
- p. 33 les panneaux d'information / Principes graphiques
- p. 34 les panneaux d'information / Principes techniques

Mobilier horizontal

- p. 38 la gamme
- p. 40 les pupitres d'interprétation / Présentation
- p. 41 les pupitres d'interprétation / Principes graphiques
- p. 42 les pupitres d'interprétation / Principes techniques
- p. 44 les tables de lecture / Présentation
- p. 45 les tables de lecture / Principes graphiques
- p. 46 les tables de lecture / Principes techniques

Estimations de réalisation

- p. 50 les coûts
- p. 51 les délais

Annexes

- p. 52 glossaire
- p. 53 contacts utiles

Préambule

p. 6 pourquoi une charte signalétique ?

p. 7 comment l'utiliser ?

Préambule

pourquoi une charte signalétique ?

3 objectifs principaux : méthode de travail / cohérence territoriale / pérennité des équipements

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine sur le territoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles réaffirme sa volonté de mettre en œuvre une signalétique homogène, conforme à la loi, et répondant aux besoins de l'ensemble des acteurs du territoire.

La méconnaissance des textes, souvent liée à leur complexité, a entraîné un laxisme vis-à-vis de ce problème. On se trouve aujourd'hui face à des situations dommageables pour l'environnement et l'image du territoire.

La Charte Signalétique constitue la synthèse d'un travail mené d'une part sur le terrain et, d'autre part, au cours de plusieurs réunions de travail avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la signalétique.

La Charte signalétique est constituée de 2 documents complémentaires à la disposition des élus, techniciens et porteurs de projets du territoire :

- un document institutionnel qui explique la réglementation nationale et les déclinaisons en terme d'outils existants sur le territoire,
- un guide d'application consacré à la signalétique patrimoniale du Pays Haut Languedoc et Vignobles et à sa mise en place effective sur le territoire.

Le présent guide d'application a été conçu pour faciliter la mise en œuvre des projets de signalétique patrimoniale en précisant quels sont les outils à disposition et comment les utiliser.

① *Les documents de la Charte Signalétique sont à votre disposition. N'hésitez pas à les demander.*

Contact : Pays Haut Languedoc et Vignobles - 04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com

comment l'utiliser ?

Ce document est un guide à l'usage des élus, des techniciens et des porteurs de projets qui souhaitent valoriser le patrimoine de leur territoire : c'est un outil de travail pratique qui rassemble les informations nécessaires à l'application concrète de la Charte Signalétique sur le terrain.

Les 2 gammes arrêtées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles y sont présentées, de même que les principes graphiques généraux qui doivent s'appliquer à cette signalétique patrimoniale afin de favoriser la cohérence territoriale en matière d'équipements, d'identité visuelle et d'image.

A l'intérieur de chaque gamme, tous les mobiliers disponibles sont également présentés dans le détail : utilisation, préconisations techniques et graphiques.

Les estimations concernant les coûts et les délais de réalisation, fournies en fin de guide, permettent de faciliter l'évaluation et le montage des projets d'implantation de cette signalétique de valorisation.

① L'équipe du Pays Haut Languedoc et Vignobles est à votre disposition pour toute information concernant l'utilisation de ce guide et le montage de vos projets de signalétique patrimoniale. Contact : Pays Haut Languedoc et Vignobles - 04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com

La signalétique patrimoniale

p. 10	méthodologie pour la création d'un itinéraire patrimonial
p. 14	2 gammes complémentaires
p. 16	un cadre graphique commun

La signalétique patrimoniale

méthodologie pour la création d'un itinéraire patrimonial

Afin de mener à bien un projet de création d'un itinéraire patrimonial, nous vous proposons de suivre une méthodologie qui prend en compte le projet dans son ensemble, étape par étape et qui permet de faire face aux différents problèmes fréquemment rencontrés dans ce type de projet.

I - Etude préalable

Inventaire et hiérarchisation des éléments patrimoniaux à valoriser

Cette première étape a pour objectif de localiser précisément les éléments que l'on souhaite mettre en valeur, d'en apprécier l'intérêt véritable et la pertinence au sein d'un itinéraire de découverte.

Il s'agit au départ de réaliser un inventaire exhaustif sans se soucier d'un itinéraire précis mais plutôt en se focalisant sur la valeur patrimoniale (historique, architecturale, naturelle...) de sites, lieux, bâtiments ou tout autre élément présentant un intérêt dans le cadre d'une découverte thématique à vocation touristique.

Suite à cet inventaire exhaustif, ces éléments patrimoniaux doivent être hiérarchisés en fonction de leur intérêt et également en tenant compte des informations disponibles.

Inventaire et collecte des sources et documents disponibles

Lors de cette étape qui se fait en parallèle avec la précédente, il s'agit de faire un bilan des sources documentaires écrites, iconographiques (photos, illustrations) et orales dont on dispose concernant les éléments du patrimoine que l'on a choisi de mettre en valeur.

Ce travail permet de collecter toutes les informations disponibles, de contacter différentes personnes ressources à même de valider l'intérêt et la véracité des informations notamment du point de vue historique. En effet, l'intérêt d'un itinéraire réside d'une part dans la valeur des éléments patrimoniaux et d'autre part dans la pertinence des informations et explications transmises.

En fonction des résultats obtenus lors de cette étape de recherche documentaire apparaîtra clairement la nécessité d'entreprendre des recherches plus poussées avec un ou des spécialistes, de mettre en place une banque iconographique, et éventuellement de budgétiser ces opérations.

La signalétique patrimoniale

méthodologie pour la création d'un itinéraire patrimonial

2 - Définition de la thématique patrimoniale

L'étude préalable va permettre de définir une thématique patrimoniale forte dont les différents aspects seront traités dans un document. Ce document favorisera la découverte patrimoniale en situant les points d'arrêt équipés de panneaux explicatifs.

3 - Création de l'itinéraire

Réalisation du schéma directeur

Un schéma directeur est en fait l'étude du cheminement de l'itinéraire, depuis un ou plusieurs points de départ jusqu'à un ou plusieurs points d'arrivée. Cette étude permet d'appréhender et de répondre aux différents problèmes liés au tracé de l'itinéraire : accès, carrefours, visibilité de la signalétique, lien et continuité entre les différents points d'arrêt...

Le schéma directeur permet de répondre à la question : quel chemin prendre ?

L'objectif est de créer un cheminement qui relie les différents éléments patrimoniaux préalablement sélectionnés en tenant compte notamment de l'intérêt général de l'itinéraire et de la facilité de déplacement.

Toutefois d'autres critères peuvent entrer en jeu lors de l'établissement du cheminement : on peut choisir de favoriser un axe, une rue qui met en valeur le site ou encore de passer devant un commerce, un caveau de dégustation ou un musée.

La signalétique patrimoniale

méthodologie pour la création d'un itinéraire patrimonial

Application de la charte signalétique au cours des étapes de réalisation du schéma directeur

Identifier les points de prise en charge et d'accueil des visiteurs

Les visiteurs sont pris en charge à partir du moment où ils deviennent piétons.

Donc le point de prise en charge est souvent un parking, mais l'on peut choisir un autre lieu stratégique (OTSI ou autre).

Ce lieu peut être également le point de départ de l'itinéraire. Dans ce cas, il remplit la fonction d'accueil et départ et doit donc fournir deux types d'informations.

Mobilier disponible > Panneau d'information bi-mât ou mural
 > Panneau de départ de circuit

Identifier le point de départ de l'itinéraire

C'est sur ce point de départ que vont être présentés l'itinéraire, son tracé et son fonctionnement.

Mobilier disponible > Panneau de départ de circuit

Valider les points d'arrêt patrimoniaux

Ces points constituent des haltes dans le cheminement, agrémentées d'explications diverses (textes, photos, illustrations).

Mobilier disponible > Panneaux d'interprétation du patrimoine et table de lecture de la gamme verticale
 > Pupitres d'interprétation et tables de lecture de la gamme horizontale

La signalétique patrimoniale

méthodologie pour la création d'un itinéraire patrimonial

Tracer le cheminement

Lors de cette opération, il est nécessaire de tenir compte des changements de direction, des carrefours et de tous les éléments qui interviennent entre deux points d'arrêt, afin de faciliter la progression des visiteurs. Dans cette optique, il peut apparaître nécessaire d'établir des jalons pour confirmer une direction à suivre.

Mobilier disponible

- > Marquage par peinture au pochoir (Charte Fédération Française de Randonnée Pédestre) en milieu naturel
- > Petite plaque directionnelle en stratifié en milieu urbain

Opérations complémentaires de repérage et vérification sur le terrain

Vérifier le bon fonctionnement du cheminement.

Repérer les lieux exacts d'implantation des panneaux.

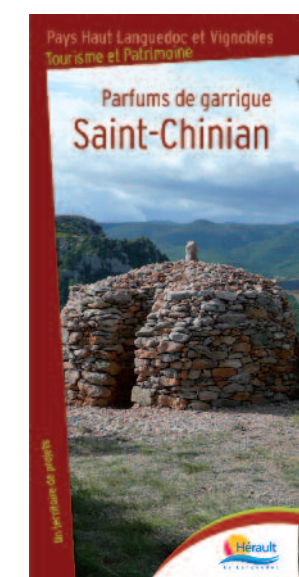
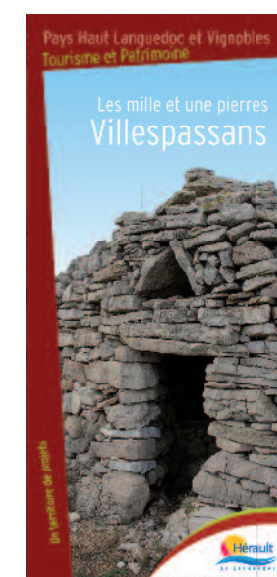
Analyser les sols pour la fixation des structures.

Effectuer les démarches administratives nécessaires :

- > Demandes d'autorisations d'implanter des panneaux ou du balisage sur le domaine public ou privé
- > Etablissement de DICT (déclaration d'intervention de commencement de travaux) auprès des exploitants de réseaux
- > Demande d'ouverture de chantier

Document d'accompagnement

Un dépliant peut être envisagé afin de compléter l'itinéraire. Ce document devra appliquer la charte graphique du Pays Haut Languedoc et Vignobles (cf. Charte graphique du Pays).



La signalétique patrimoniale

2 gammes complémentaires

Les préconisations de la charte se déclinent en 2 gammes, afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques identifiés et à l'intégration du mobilier dans les sites d'implantation.

Nota : En site protégé ou classé, il est nécessaire de prendre en compte les préconisations des services concernés (ABF, DREAL, Inspecteur des sites...).

- Les objectifs sont
- > Implanter des équipements de manière raisonnée et harmonieuse
 - > Favoriser l'intégration paysagère de ces équipements
 - > Respecter les sites d'implantation
 - > Préférer des équipements réversibles

1 Une gamme proposant un mobilier vertical

- > Verticalité des mobiliers sur mât pour une bonne visibilité
- > Design contemporain
- > Mobilier plus léger qui se prête bien à un site urbain

2 Une gamme proposant un mobilier horizontal

- > Horizontalité des mobiliers pour une bonne intégration à l'environnement et légère inclinaison du visuel : facilite l'accès du mobilier aux personnes à mobilité réduite
- > Visuels de formats divers sur supports divers, adaptables à l'environnement
- > Mobilier plus adapté à certains sites naturels

La signalétique patrimoniale

2 gammes complémentaires



La signalétique patrimoniale

un cadre graphique commun

Typographie

> Titres Interstate Light condensed

> Textes Novarese BT Book

Interstate Light Condensed
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789

Novarese BT Book
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789

Traitement graphique

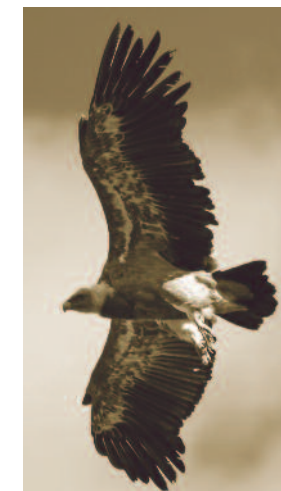
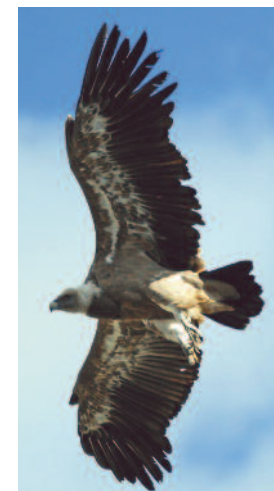
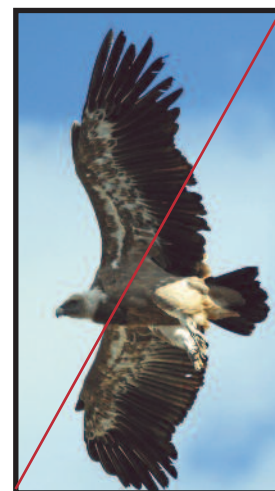
> Iconographie

Privilégier l'illustration au trait : meilleure lisibilité sur le fond de couleur
connotation patrimoniale
moins sujette au vieillissement que la photo



> Traitement des photos

Les photos peuvent être en quadrichromie ou monochromie, détourées ou pas.
Ne pas utiliser de cadre autour des photos.



La signalétique patrimoniale

un cadre graphique commun

Traitement de la couleur

- > Couleur du bandeau : couleur charte Pays Haut Languedoc et Vignobles
- > Couleur de fond : couleur claire
- > Couleur d'accompagnement (illustrations au trait, textes) : couleur foncée, en contraste avec le fond
- > Couleur des textes : noir pour un meilleur contraste ou couleur d'accompagnement



Couleur de fond

Cyan 0% - Magenta 10% - Jaune 20% - Noir 0%



Couleur du bandeau

Cyan 0% - Magenta 100% - Jaune 100% - Noir 50%



Couleur d'accompagnement

Cyan 0% - Magenta 20% - Jaune 50% - Noir 80%

① *Pour les principes de composition de chaque mobilier : se reporter aux chapitres suivants.*

Mobilier vertical

p. 20	la gamme
p. 22	la table de lecture / Présentation
p. 23	la table de lecture / Principes graphiques
p. 24	la table de lecture / Principes techniques
p. 25	le départ de circuit / Présentation
p. 26	le départ de circuit / Principes graphiques
p. 27	le départ de circuit / Principes techniques
p. 28	les panneaux d'interprétation / Présentation
p. 29	les panneaux d'interprétation / Principes graphiques
p. 30	les panneaux d'interprétation / Principes techniques
p. 32	les panneaux d'information / Présentation
p. 33	les panneaux d'information / Principes graphique
p. 34	les panneaux d'information / Principes techniques

Mobilier vertical

la gamme

Précisions techniques générales : structures & visuels

> 2 types de structures : Les mâts en acier pour une fixation des mobiliers au sol (mât d'un diamètre de 76 mm)
 Le cadre en tôle acier pour une fixation murale (panneau d'interprétation mural)

L'acier est toujours traité contre la corrosion et thermolaqué : Sablage + Polyzinc 770 + Interpon D1036/D2525 préparation par grenaillage
 Peinture thermolaquée RAL 3011 + vernis "anti-tag"

> Les visuels

Plusieurs techniques d'impression peuvent être choisies : Stratifié compact (minimum 10 mm d'épaisseur)
 Impression directe sur tôle d'aluminium (minimum 10 mm d'épaisseur)

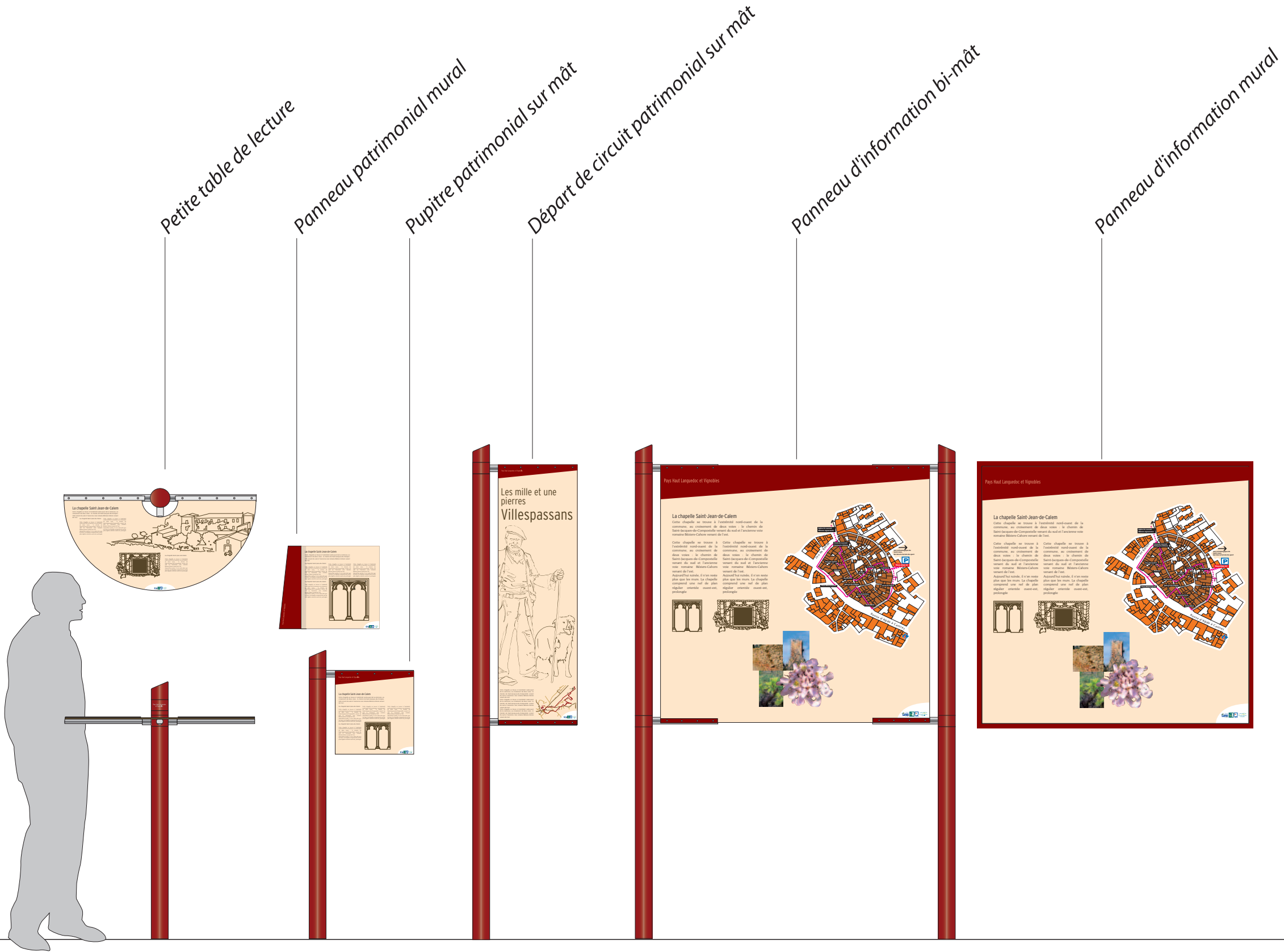
La pièce métallique "décor", positionnée en haut du visuel, est réalisée en aluminium anodisé et thermolaqué.
Sur cette pièce, le logo peut être réalisé en impression directe ou en gravure laser et dans tous les cas protégé par un vernis.

Les critères de choix des techniques de fabrication doivent prendre en compte : Durabilité : garantie 10 ans, tenue des couleurs et du support
 Entretien : possibilité de retirer les "tags" sans abîmer le support
 Qualité d'impression : qualité des quadrichromies, définition des images, respect des couleurs

Garantie demandée : 10 ans

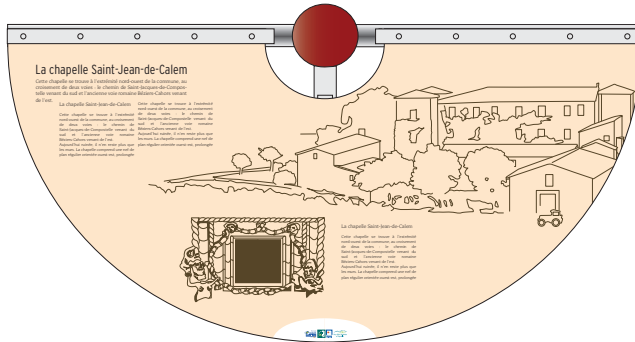
Mobilier vertical

la gamme



Mobilier vertical

la petite table de lecture / Présentation

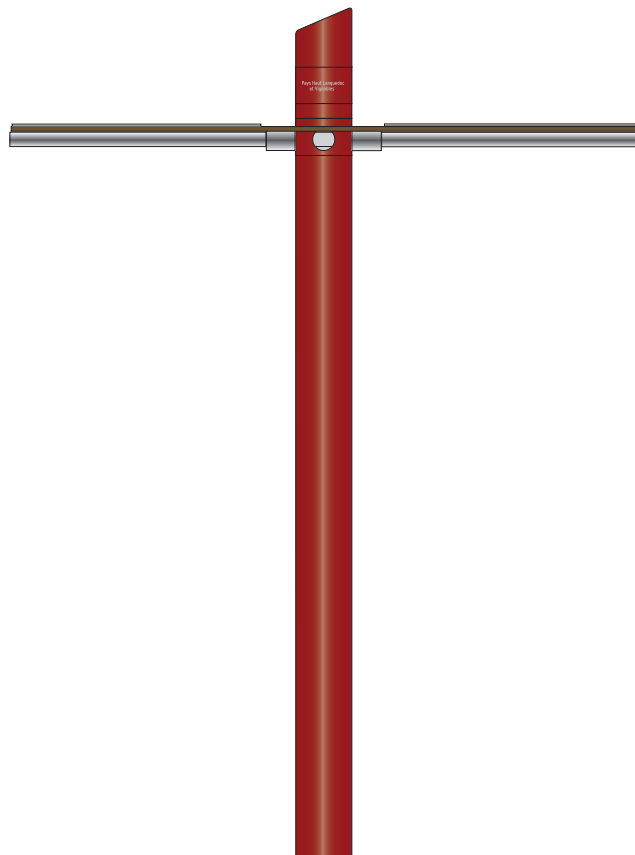


Descriptif

- > Table demi-lune sur mât acier
- > Identification Bague identitaire "Pays Haut Languedoc et Vignobles"
- > Dimensions Visuel demi-cercle de 860 mm de diamètre
- > Utilisation Lecture du paysage et interprétation du patrimoine

Contenu

- > Illustration et/ou photographie Panorama / Paysage / Éléments environnementaux et patrimoniaux
- > Texte Interprétation paysagère / Valorisation du patrimoine naturel et bâti
Traductions éventuelles (textes résumés)
- > Logo des partenaires institutionnels

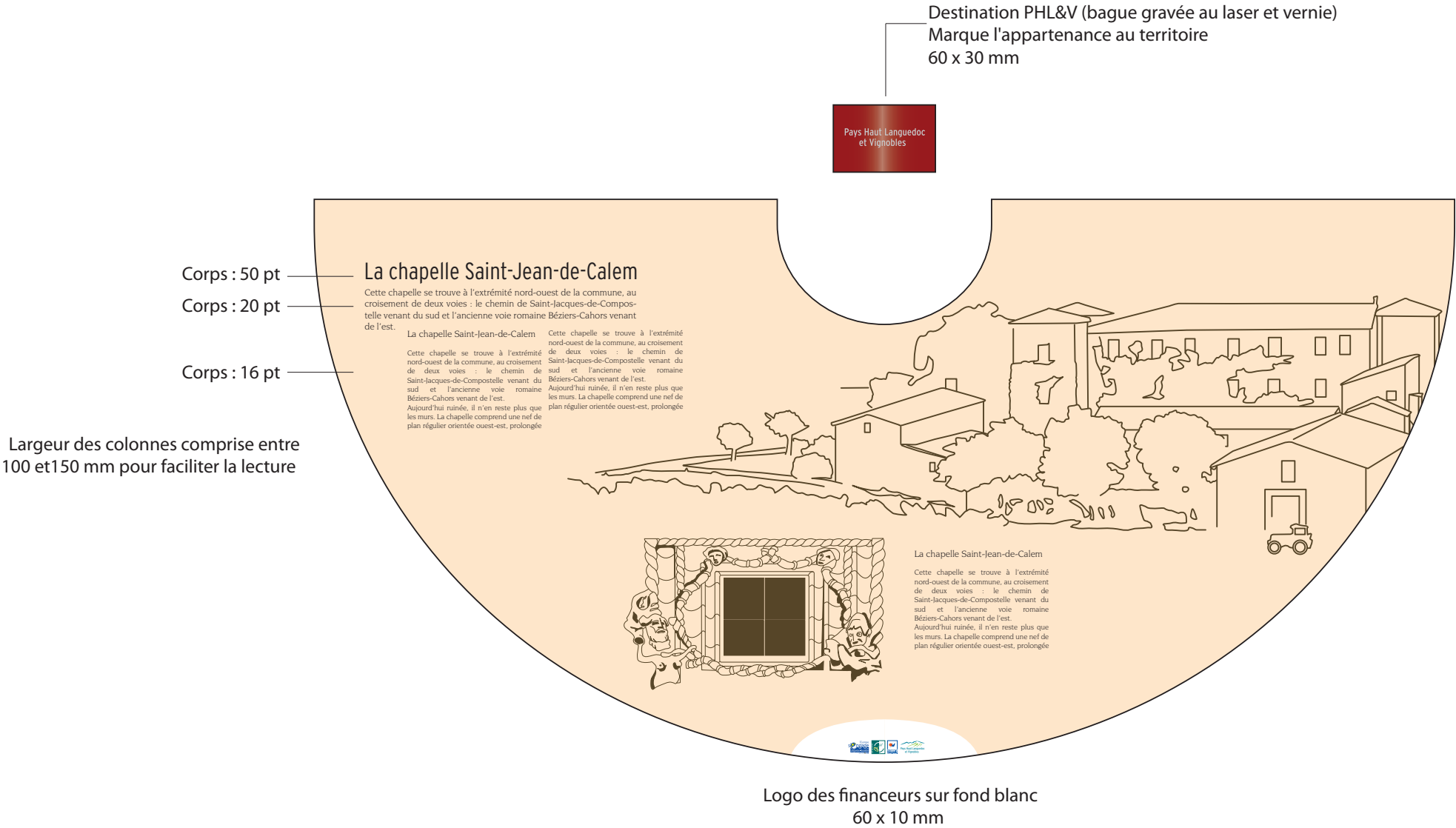


Implantation

- > Lieux adaptés à l'interprétation "panoramique" d'un patrimoine, d'un paysage... (visibilité, espace...)
- > Veiller à la protection du mobilier contre les dégradations diverses en évitant les lieux de passage et de manoeuvre des véhicules, les endroits très fréquentés localement (points de regroupement et de rencontre)...
- > Prendre en compte les demandes d'autorisation des propriétaires pour une implantation sur un bâtiment ou un terrain privé. Pour les secteurs sauvegardés, les sites classés et inscrits, les Espaces Naturels Sensibles : avis et autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.

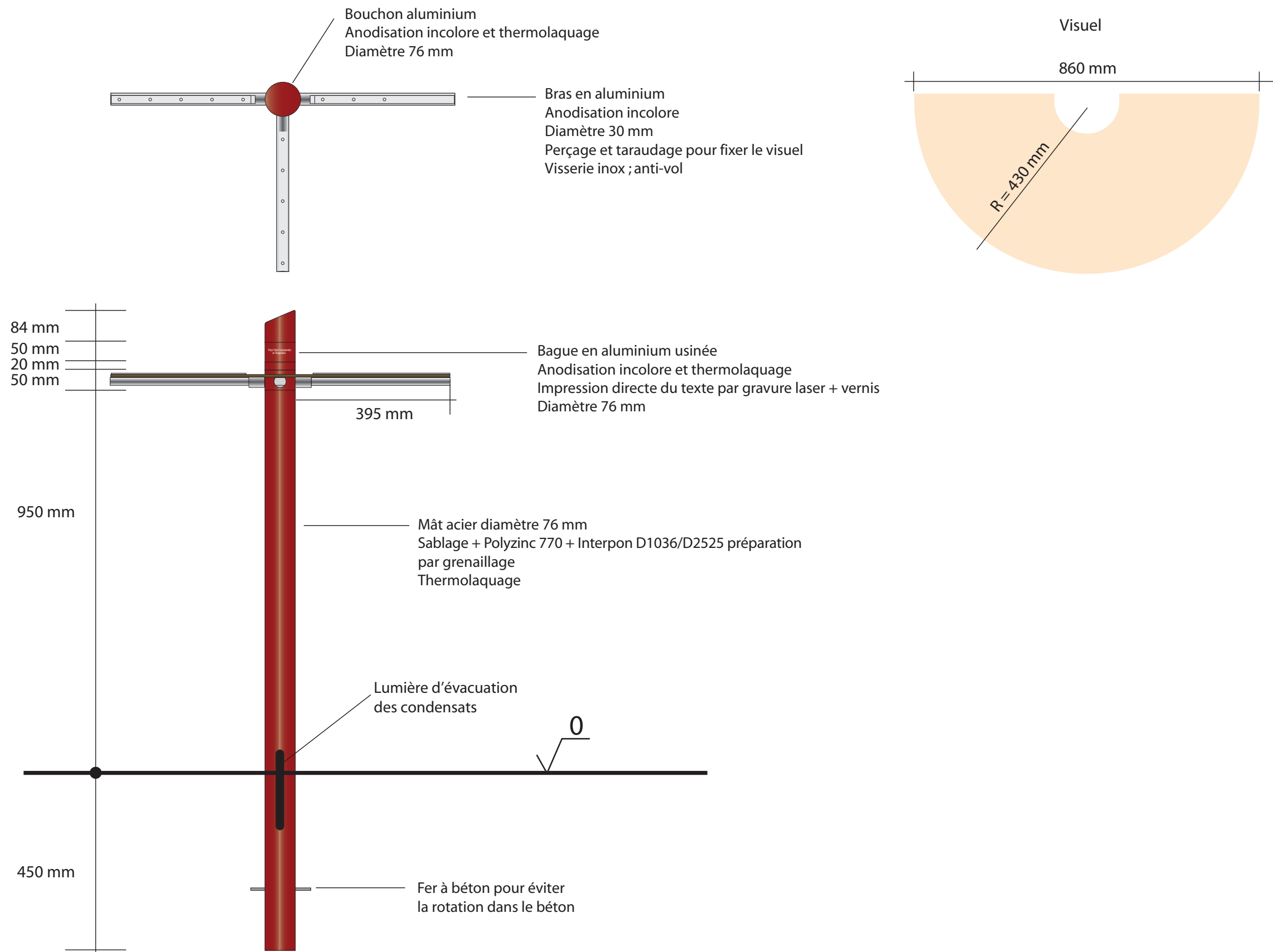
Mobilier vertical

la petite table de lecture / Principes graphiques



Mobilier vertical

la petite table de lecture / Principes techniques



le départ de circuit / Présentation



Descriptif

- > Panneau avec visuel de type "drapeau"
- > Identification Logo "Pays Haut Languedoc et Vignobles" imprimé sur une pièce métallique située en haut du visuel
- > Dimensions Visuel LxH 350 x 1150 mm
- > Utilisation Marque le départ d'une circuit ou d'une balade axée sur la découverte du patrimoine local
Présente le circuit et son fonctionnement

Contenu

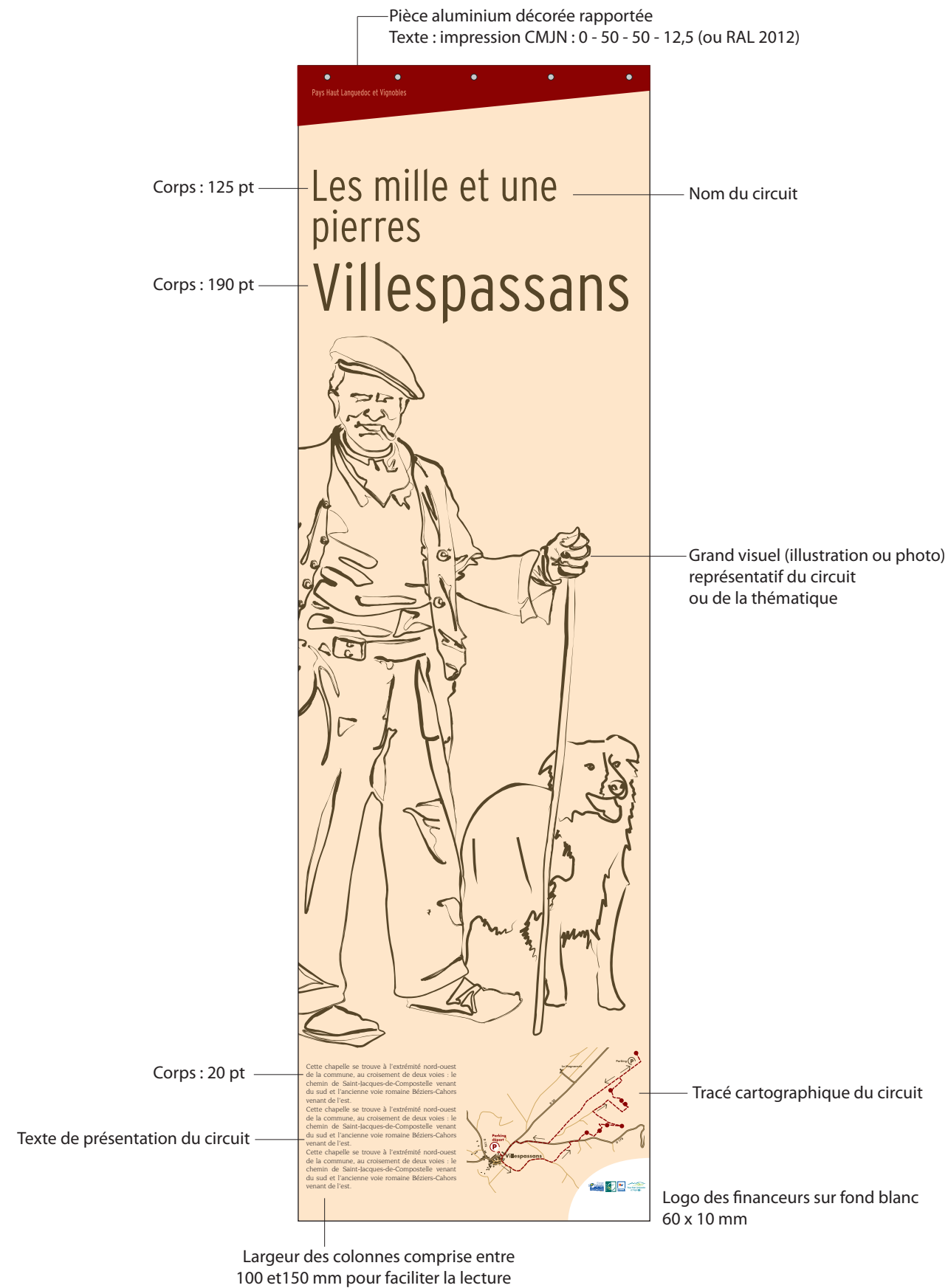
- > Nom du circuit associé à un visuel représentatif
- > Carte et fonctionnement du circuit (distance, difficulté...)
- > Eventuellement court texte de présentation du circuit et de la découverte proposée
- > Logo des partenaires institutionnels

Implantation

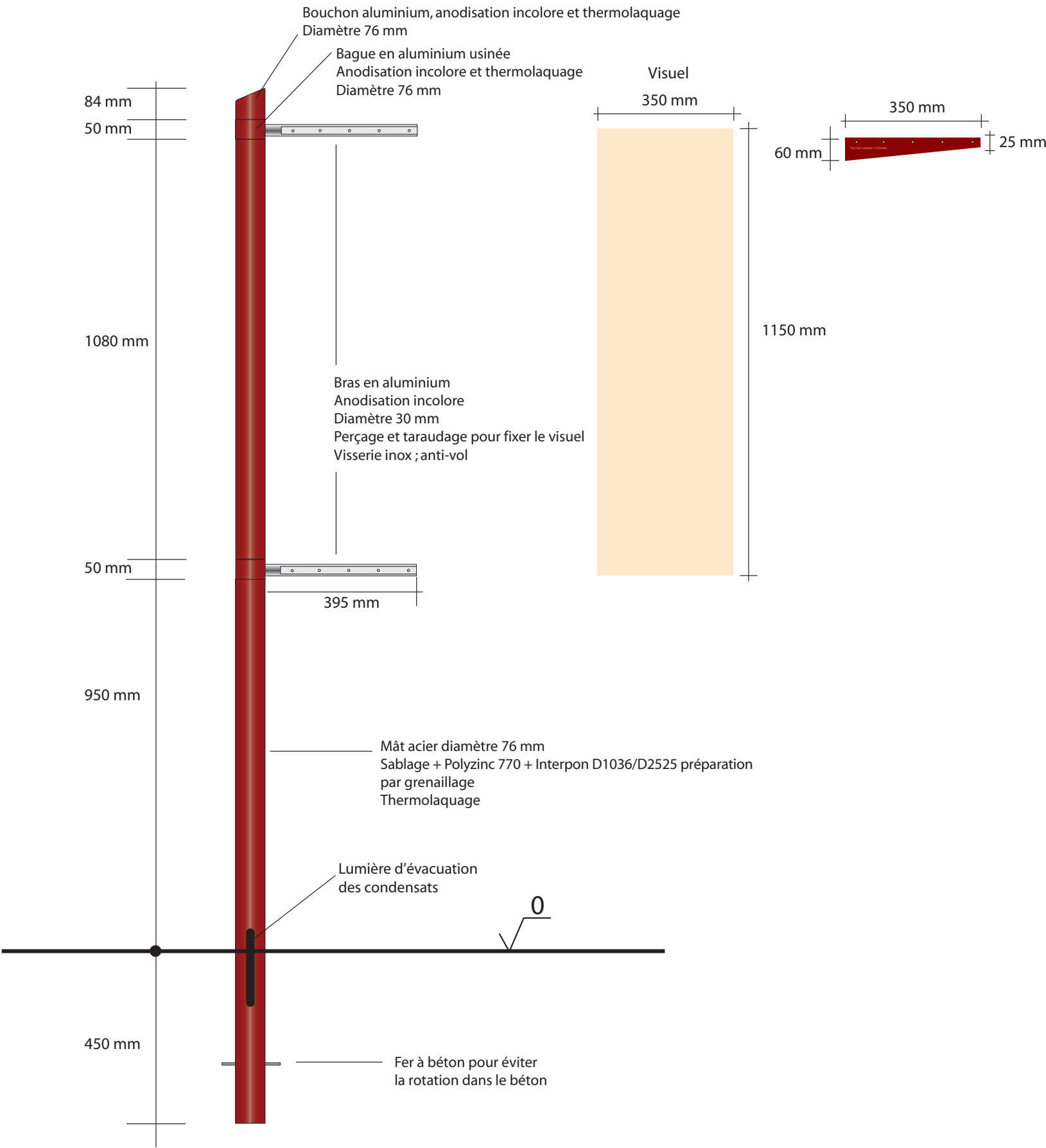
- > Au départ du circuit, à un endroit stratégique : sur la place du village, à proximité des points de stationnement "visiteurs"
- > Privilégier un environnement agréable, valorisant et veiller à la protection du mobilier contre les dégradations diverses par un choix réfléchi d'emplacement et éventuellement un aménagement de protection et de sécurité approprié
- > Prendre en compte les demandes d'autorisation des propriétaires pour une implantation sur un bâtiment ou un terrain privé.
Pour les secteurs sauvegardés, les sites classés et inscrits, les Espaces Naturels Sensibles : avis et autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.

Mobilier vertical

le départ de circuit / Principes graphiques



le départ de circuit / Principes techniques



Mobilier vertical

les panneaux d'interprétation / Présentation



Descriptif

> 2 types de mobiliers

> Identification

> Dimensions

> Utilisation

Un panneau mural

Un pupitre sur pied (à utiliser en cas d'impossibilité d'implanter le panneau mural)

Logo "Pays Haut Languedoc et Vignobles" imprimé sur une pièce métallique située soit en haut du visuel (panneau sur pied), soit sur le côté gauche du visuel (panneau mural)

Visuel LxH 350 x 370 mm

Interprétation patrimoniale

Contenu

> Une ou plusieurs illustrations concernant le patrimoine traité

> Court texte explicatif

> Traductions éventuelles (résumés)

> Logo des partenaires institutionnels

Implantation

> A proximité immédiate du patrimoine valorisé

> Emplacement mural : veiller à l'accessibilité et à la lisibilité des informations (hauteur du panneau)

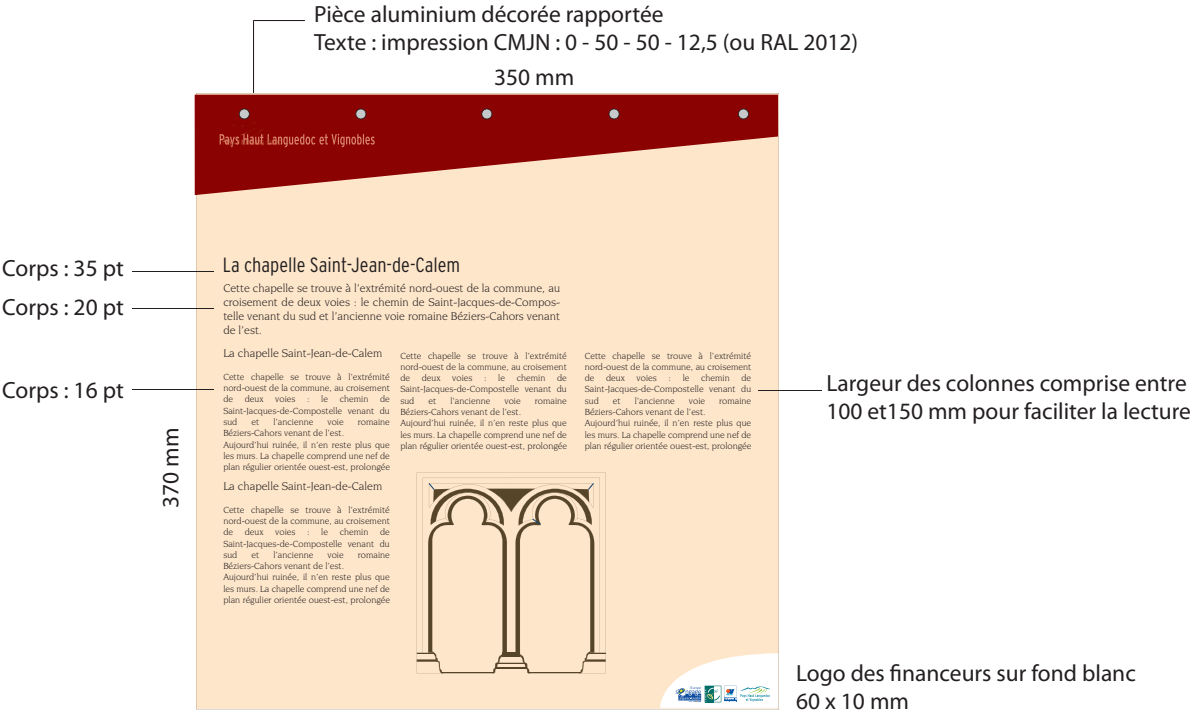
> Prendre en compte les demandes d'autorisation des propriétaires pour une implantation sur un bâtiment ou un terrain privé.

Pour les secteurs sauvegardés, les sites classés et inscrits, les Espaces Naturels Sensibles : avis et autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.

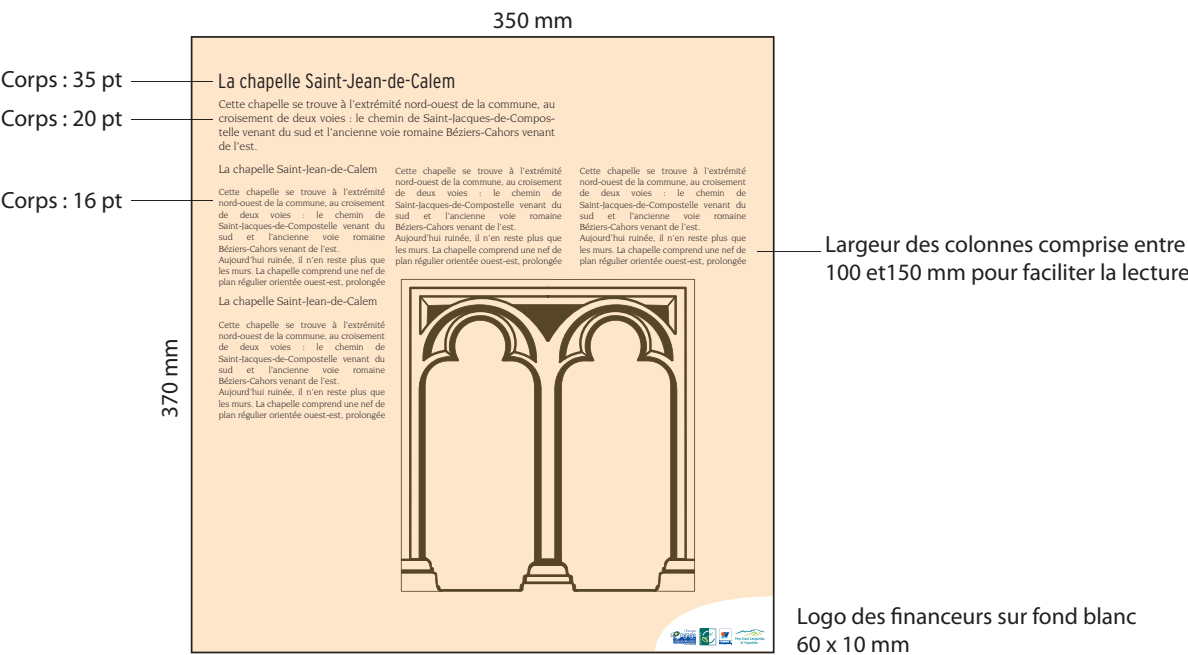


les panneaux d'interprétation / Principes graphiques

Petit pupitre sur mât visuel : 350 x 370 mm



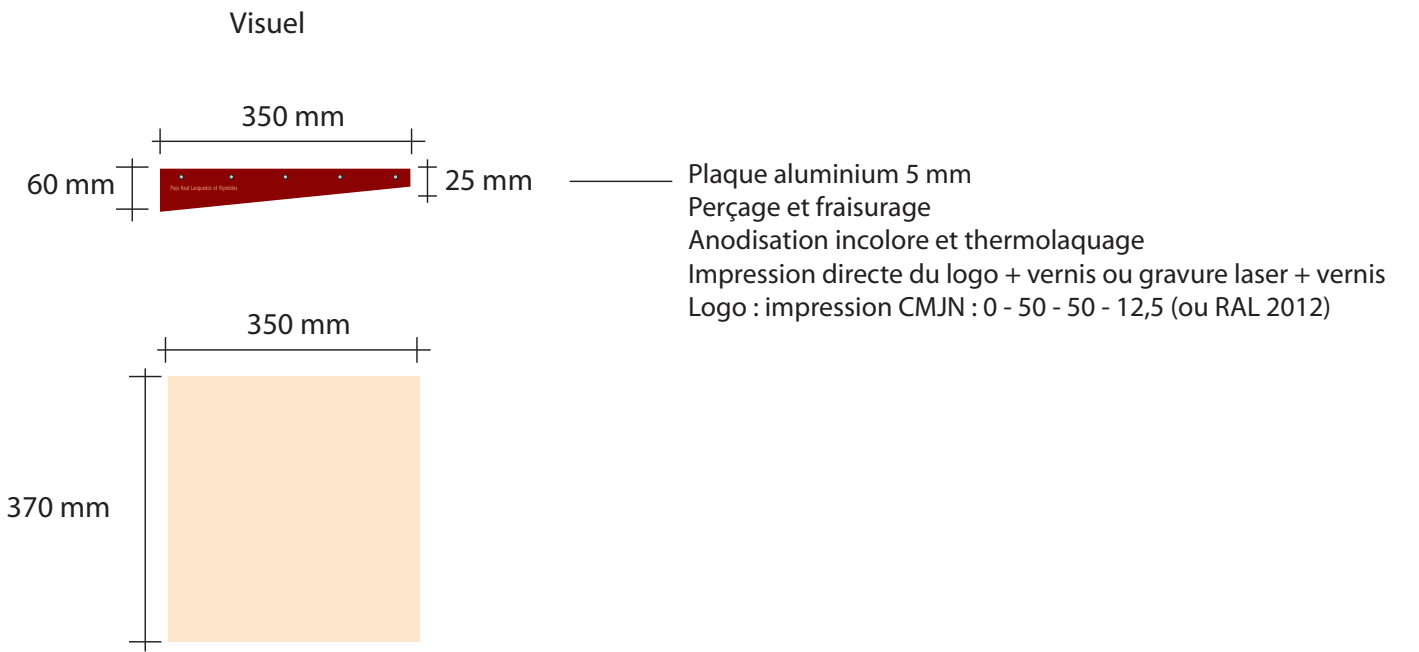
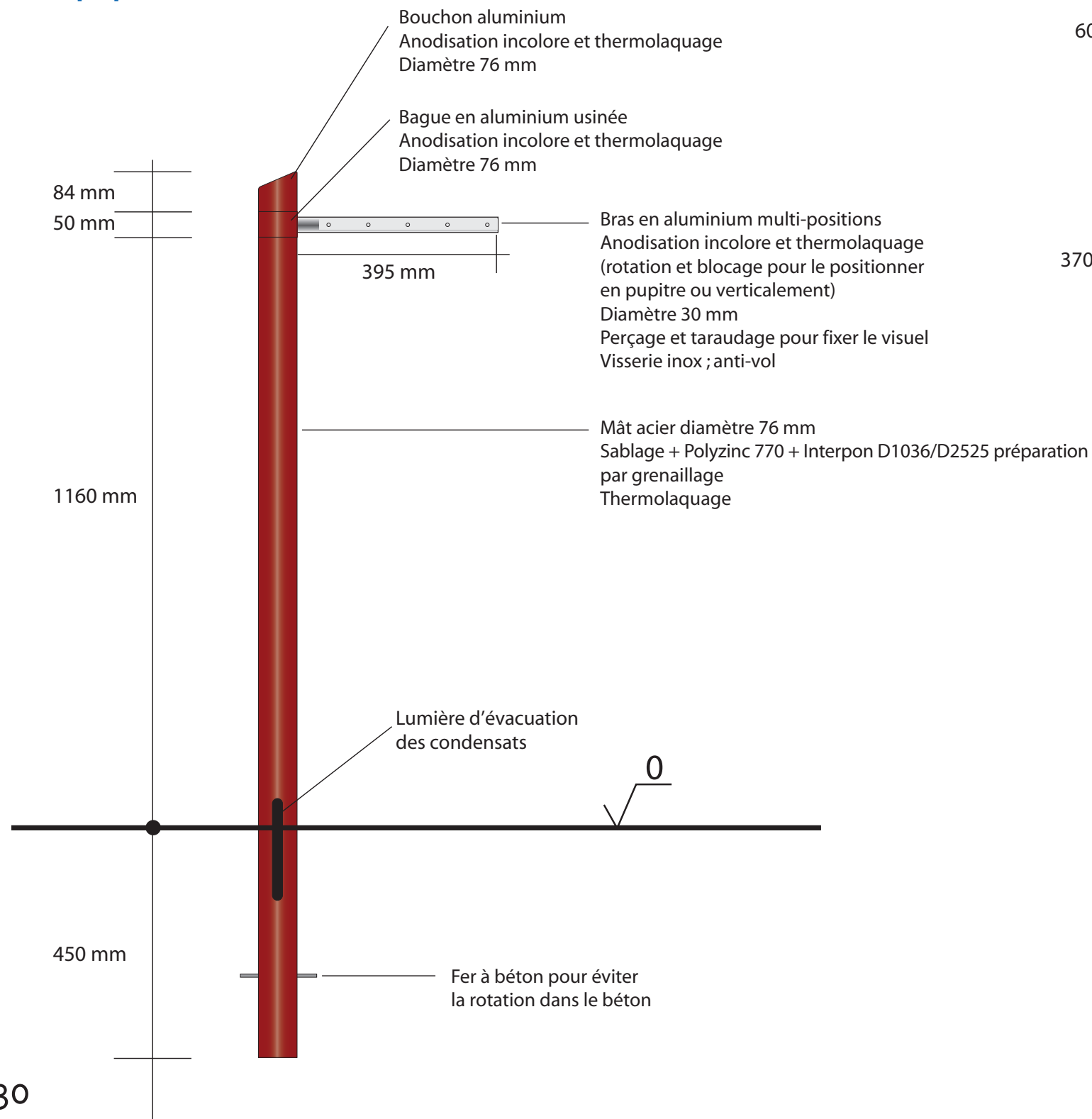
Petit panneau mural visuel : 350 x 370 mm



Mobilier vertical

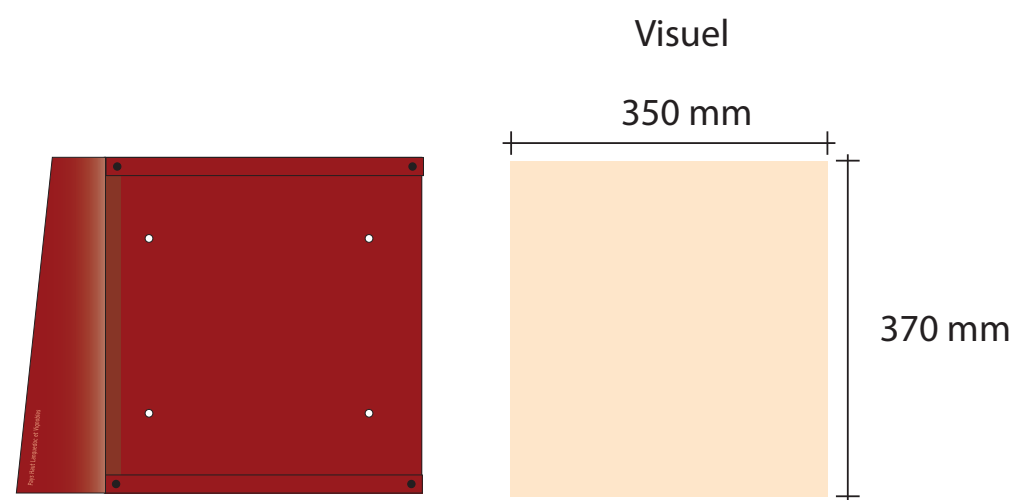
les panneaux d'interprétation / Principes techniques

Le pupitre

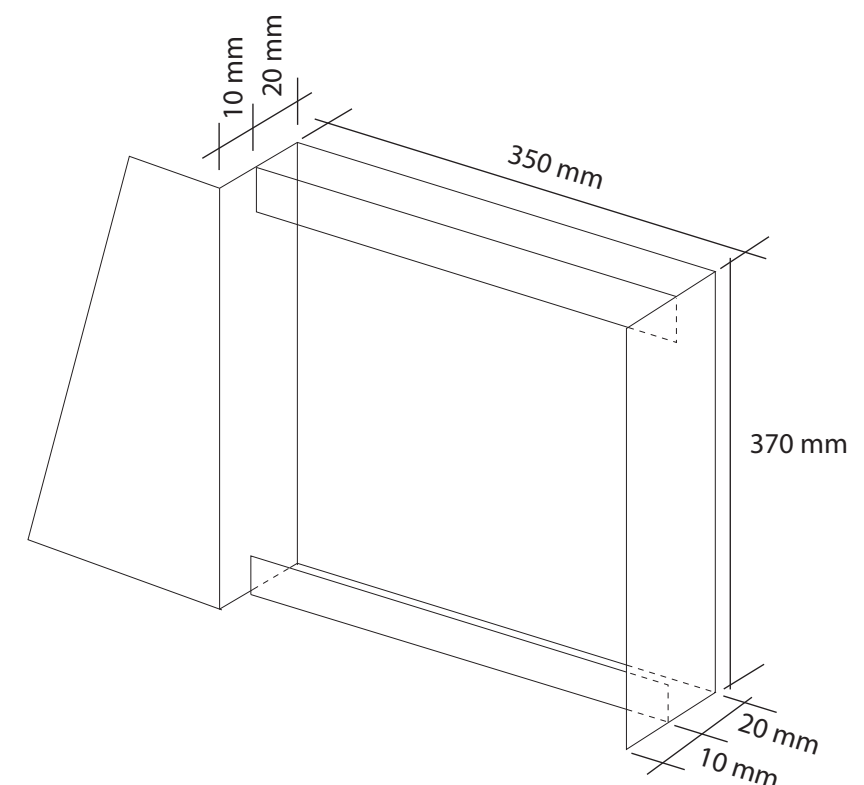
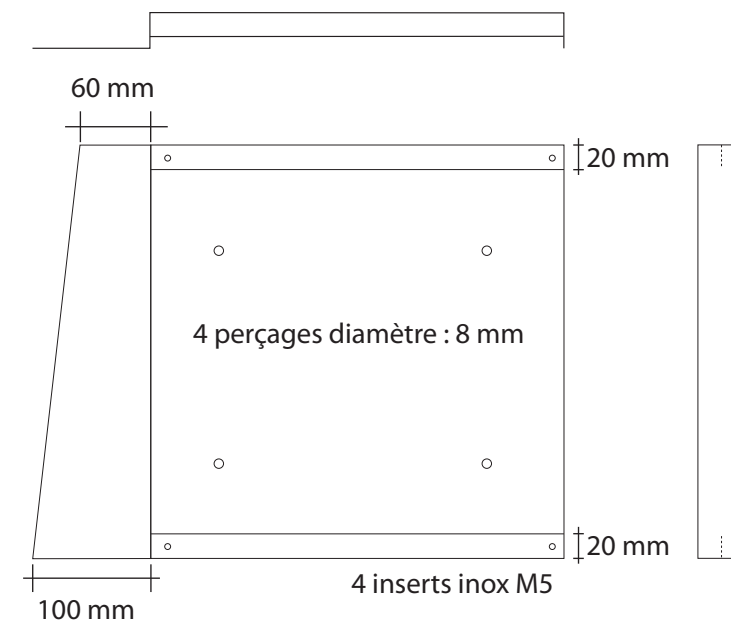


les panneaux d'interprétation / Principes techniques

Le panneau mural

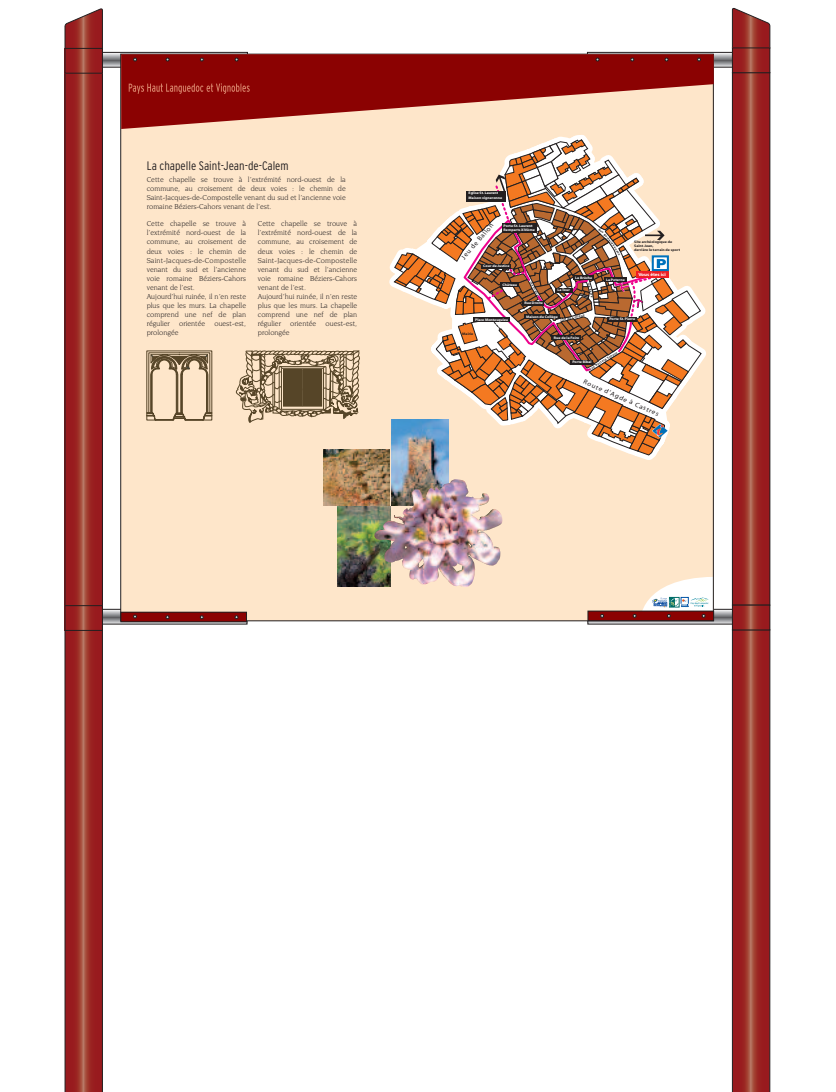


Tôle acier galvanisée 3 mm
Découpe et perçage
Pliage
Sablage + Polyzinc 770 + Interpon D1036/D2525 préparation par grenaillage
Thermolaquage
Impression directe du logo + vernis
Pose d'inserts inox
Visserie inox anti-vol



Mobilier vertical

les panneaux d'information / Présentation



Descriptif

> 2 types de mobiliers

> Identification

> Dimensions

> Utilisation

Un panneau bi-mât grand format

Un panneau mural grand format

Logo du Pays Haut Languedoc et Vignobles imprimé sur une pièce métallique située en haut du visuel ou directement sur le visuel (panneau mural)

LxH 1 190 x 1 150 mm / Visuel grand format recto

Accueillir les visiteurs et présenter un territoire, un patrimoine particulier...

Fournir l'information nécessaire à la découverte du territoire, du patrimoine...

Favoriser la lisibilité du territoire et de l'offre touristique

Contenu

> Carte illustrée du territoire concerné

> Texte de présentation de l'offre touristique et de découverte (territoire, patrimoine...)

> Illustrations et photos représentatives

> Traductions (résumés)

> Logos des partenaires institutionnels

Implantation

> Au cœur des villages, sur les lieux stratégiques de passage et d'arrêt des visiteurs : sur la place du village, à proximité des points de stationnement "visiteurs"

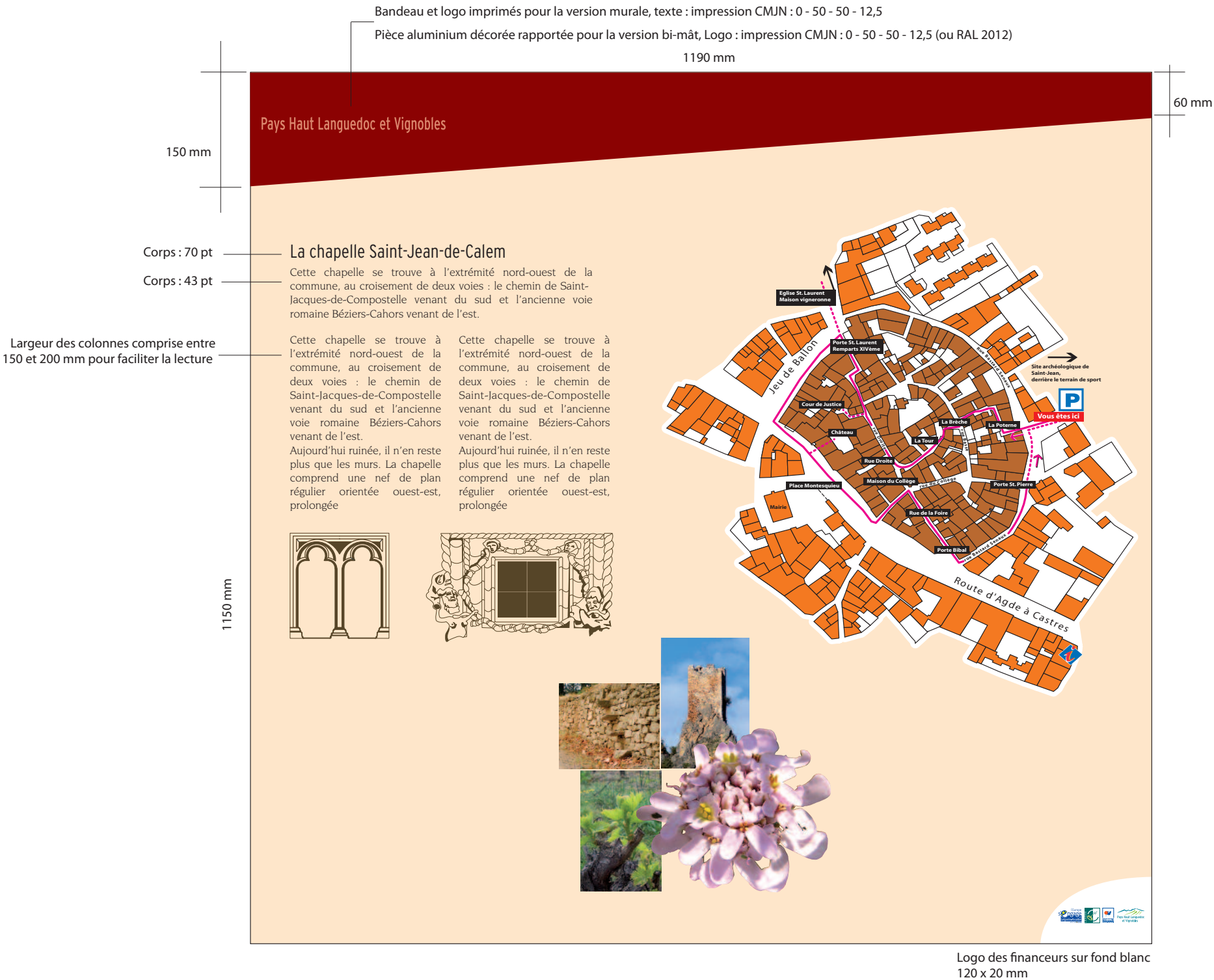
> Privilégier un environnement agréable, valorisant et veiller à la protection du mobilier contre les dégradations diverses par un choix réfléchi d'emplacement et éventuellement un aménagement de protection et de sécurité approprié

> Prendre en compte les demandes d'autorisation des propriétaires pour une implantation sur un bâtiment ou un terrain privé. Pour les secteurs sauvegardés, les sites classés et inscrits, les Espaces Naturels Sensibles : avis et autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.



les panneaux d'information / Principes graphiques

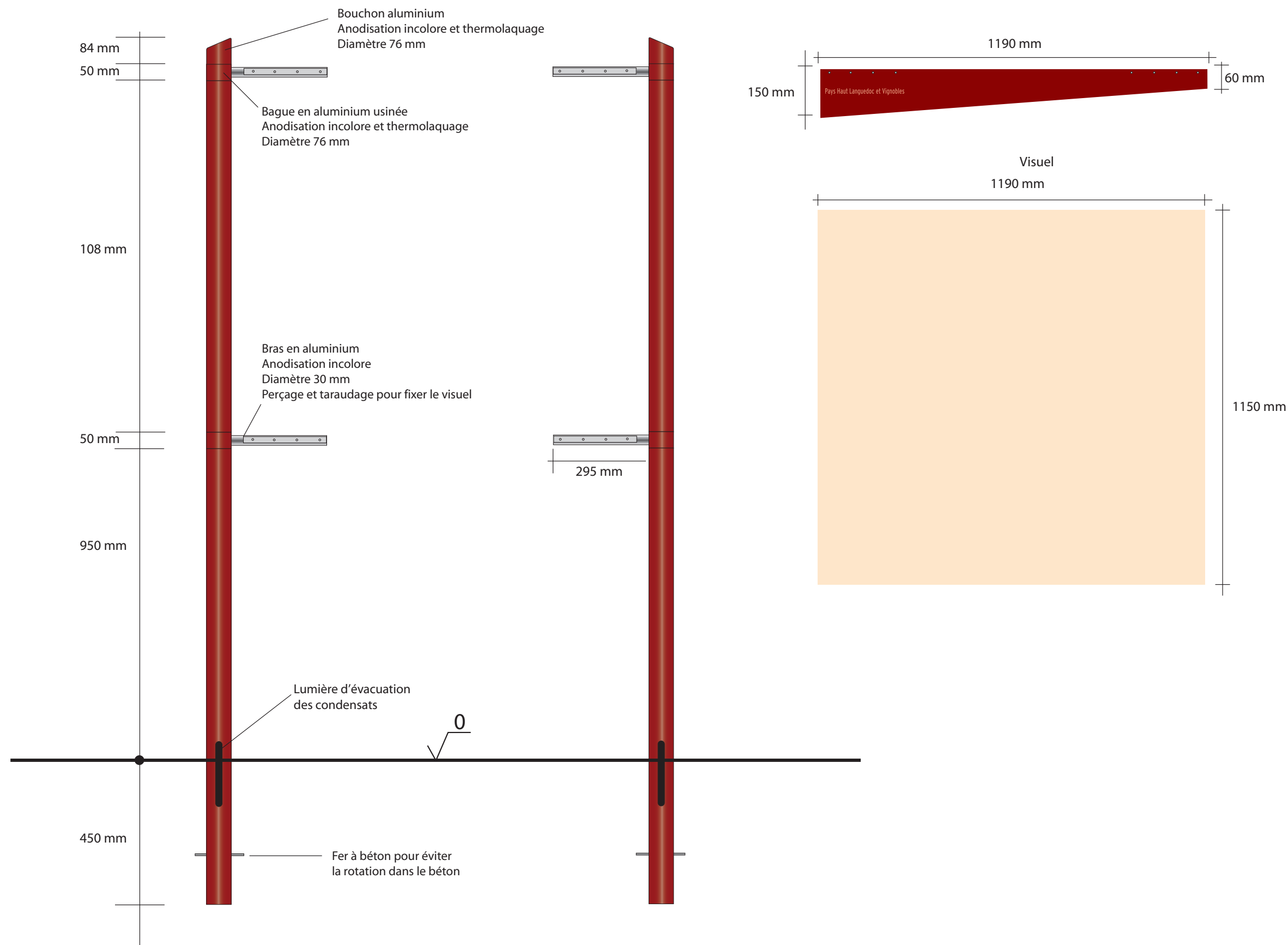
Panneau d'information bi-mât ou mural visuel : 1 190 x 1 150 mm



Mobilier vertical

les panneaux d'information / Principes techniques

Le bi-mât

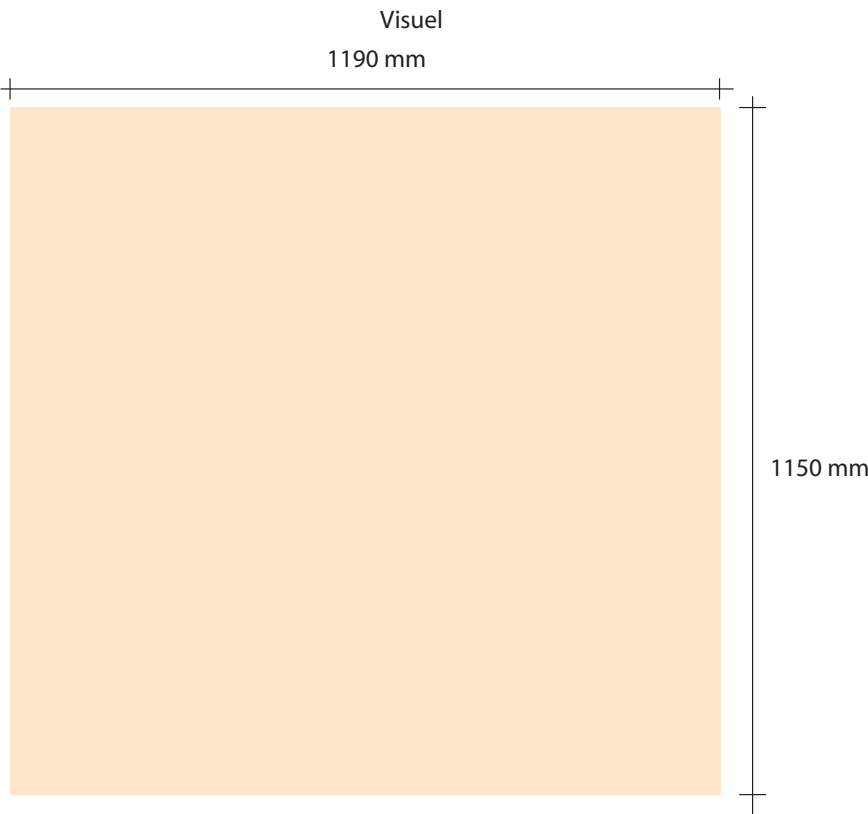
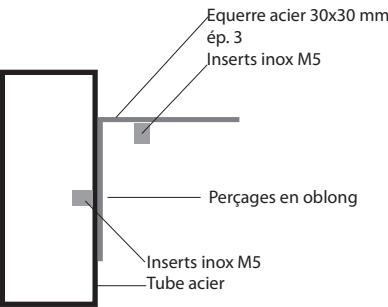
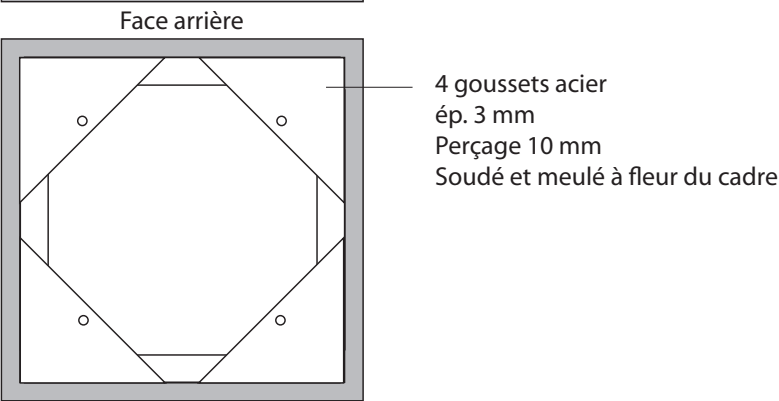
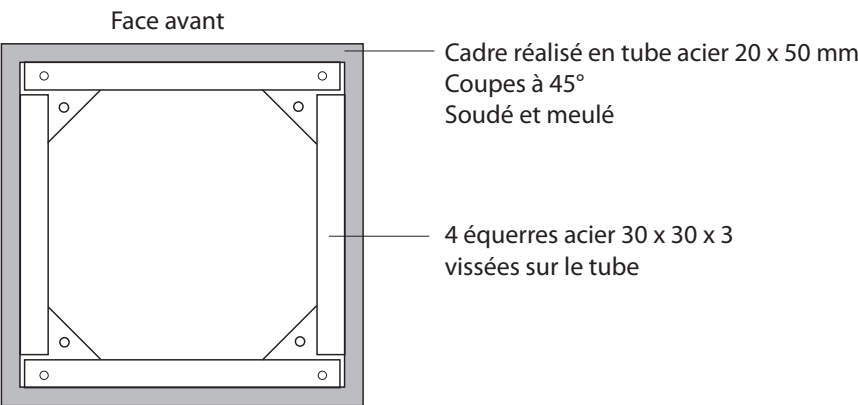


les panneaux d'information / Principes techniques

Le mural

Structure :
Panneau d'information mural

Cadre : 1230 x 1190 mm
Goussets : 250 x 250 mm
Quantité totale d'inserts M5 : 24
Visserie inox anti-vol



Mobilier horizontal

p. 38	la gamme
p. 40	les pupitres d'interprétation / Présentation
p. 41	les pupitres d'interprétation / Principes graphiques
p. 42	les pupitres d'interprétation / Principes techniques
p. 44	les tables de lecture / Présentation
p. 45	les tables de lecture / Principes graphiques
p. 46	les tables de lecture / Principes techniques

Mobilier horizontal

la gamme

Précisions techniques générales : structures & visuels

> La structure

La structure est prévue pour recevoir plusieurs types de visuels. Elle se compose d'un cadre acier, fixé directement sur le support qui doit être légèrement incliné (15 degrés).

Le mode de fixation de la structure sur le support diffère en fonction de la nature du support. Ex : support en pierre : fixation chimique, support bois : fixation par tires-fonds...

Le visuel vient s'enchâsser dans le cadre.

Le cadre acier est traité contre la corrosion et thermolaqué : Sablage + Polyzinc 770 + Interpon D1036/D2525 préparation par grenaillage

Peinture thermolaquée RAL 3011 + vernis "anti-tag"

> Le support

Il est incliné (sauf pour la grande table circulaire) pour faciliter la lecture, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Dans la réalisation du support et pour une meilleure intégration, il est préconisé de privilégier les matériaux naturels ou similaires à ceux situés sur le site d'implantation : pierre locale, bois...

Il est également possible d'utiliser un support existant (parapet, mur...) ou naturel (paroi rocheuse, rochers...).

> Les visuels

Plusieurs techniques d'impression peuvent être choisies : Stratifié compact (minimum 10 mm d'épaisseur)

Impression directe sur tôle d'aluminium (minimum 10 mm d'épaisseur)

Tôle émaillée (tôle façonnée 4 bords tombés avec retour)

Lave ou grès émaillé

Les critères de sélection doivent prendre en compte :

Durabilité : garantie 10 ans, tenue des couleurs et du support

Entretien : possibilité de retirer les "tags" sans abîmer le support

Qualité d'impression : qualité des quadrichromies, définition des images, respect des couleurs

Garantie demandée : 10 ans

Mobilier horizontal

la gamme

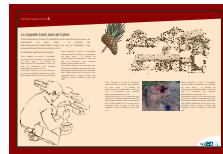
Petit pupitre d'interprétation

visuel : 350 x 370 mm
Structure : 390 x 410 mm



Grand pupitre d'interprétation

visuel : 600 x 400 mm
Structure : 640 x 440 mm



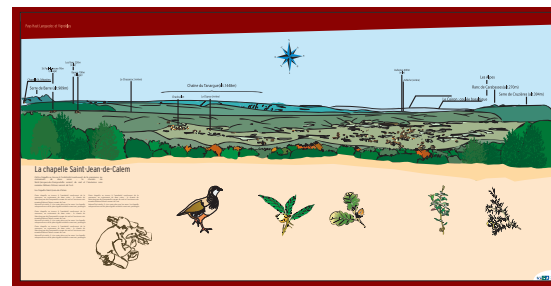
Petite table de lecture

visuel : 1000 x 500 mm
Structure : 1040 x 540 mm



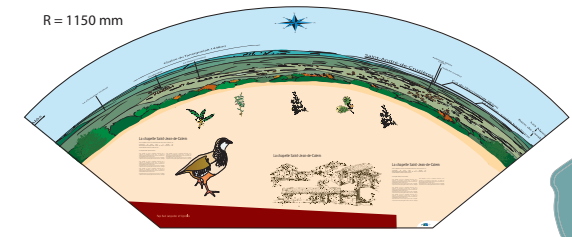
Grande table de lecture

visuel : 1600 x 800 mm
Structure : 1640 x 840 mm



Grande table de lecture circulaire

R = 1150 mm



Mobilier horizontal

les pupitres d'interprétation / Présentation

Descriptif

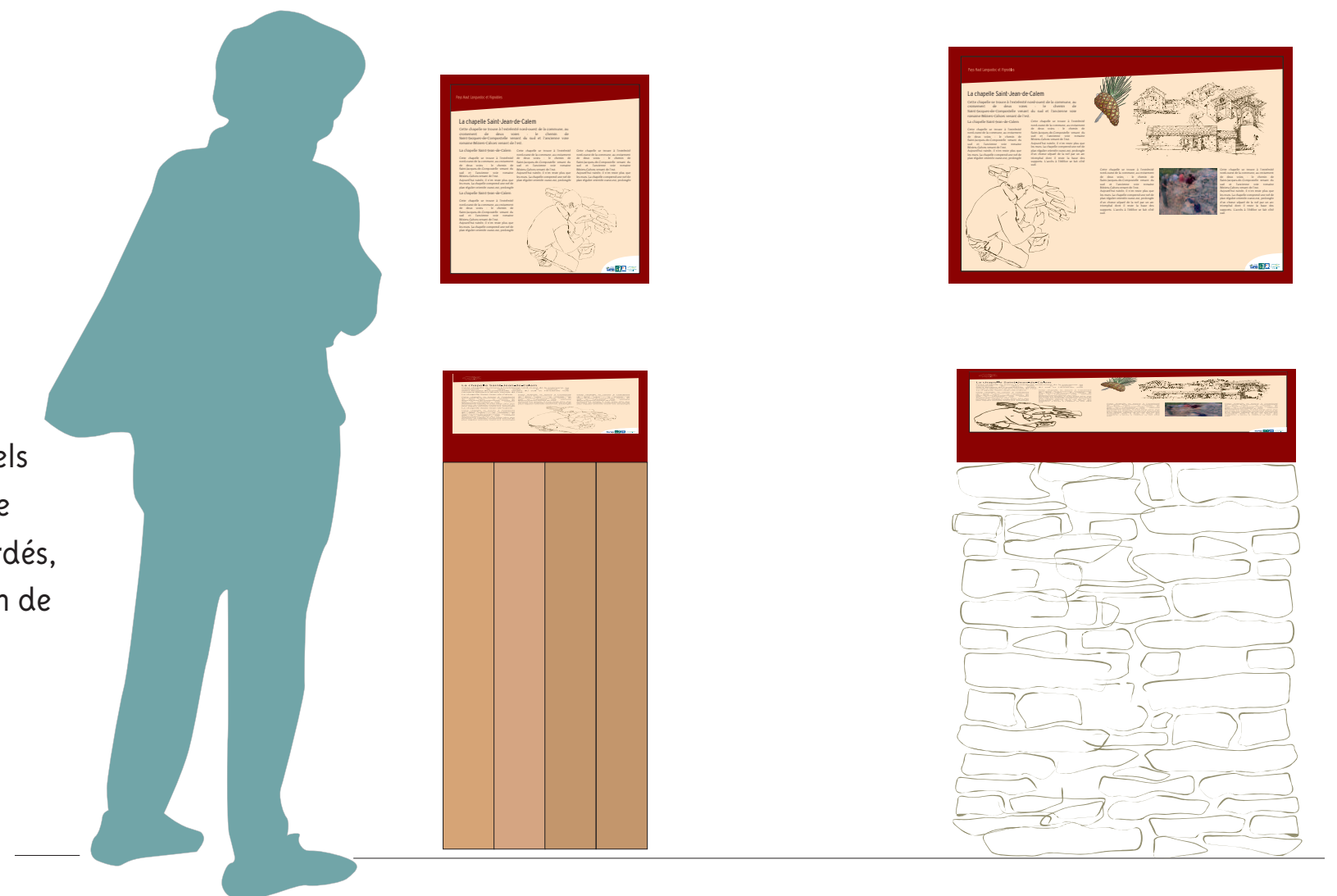
- > 2 dispositifs de type "pupitre"
- > Support adaptable Support naturel ou structure à réaliser avec les matériaux locaux en fonction de l'environnement et de l'intégration
- > Identification Cadre + bandeau de couleur + logo du Pays Haut Languedoc et Vignobles placé en haut du visuel
- > Dimensions Petit visuel : LxH 350 x 370 mm / Grand visuel : 600 x 400 mm
- > Utilisation Interprétation patrimoniale

Contenu

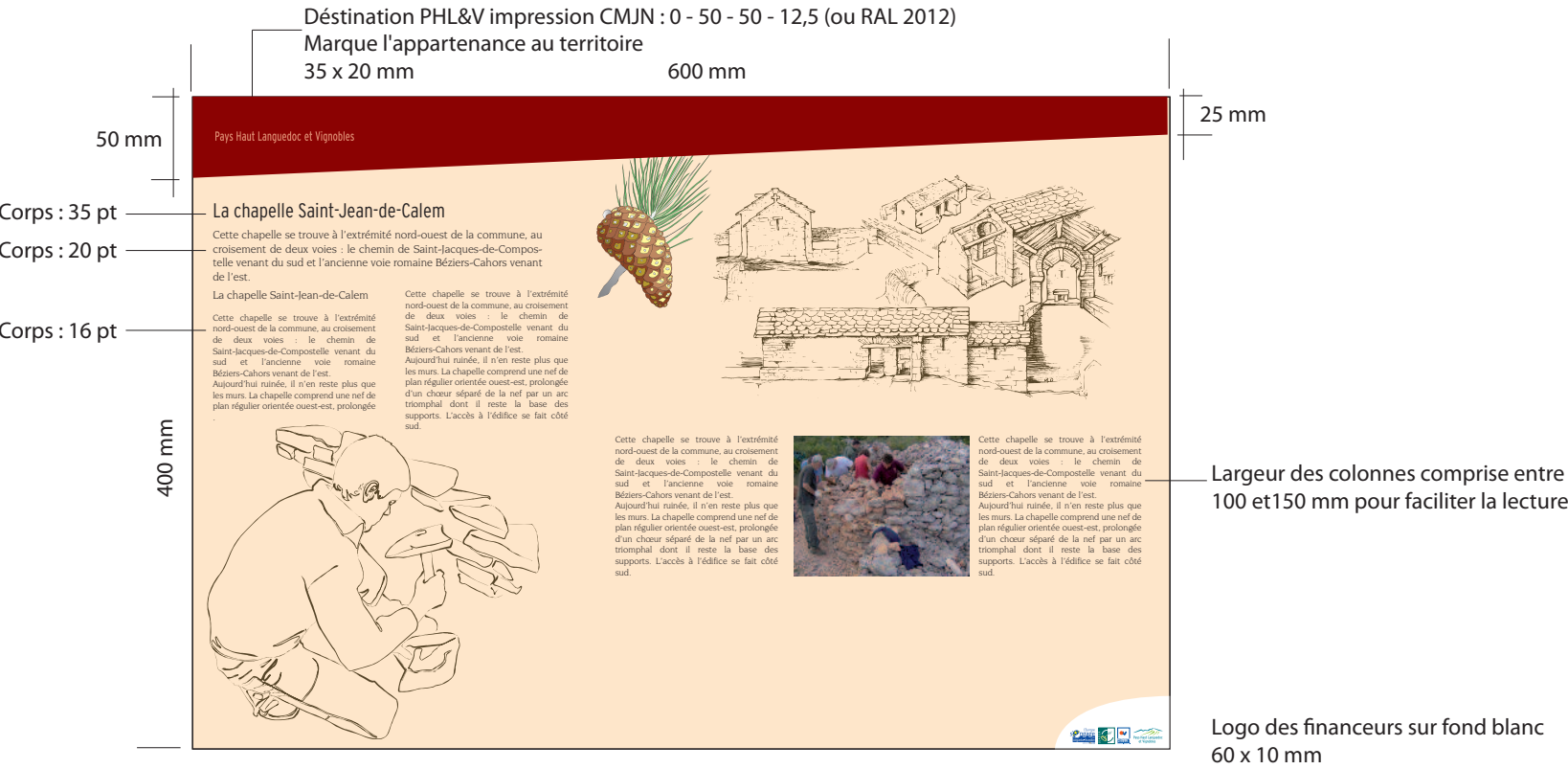
- > Une ou plusieurs illustrations concernant le patrimoine traité
- > Court texte explicatif
- > Traductions éventuelles (résumés)
- > Logos des partenaires institutionnels

Implantation

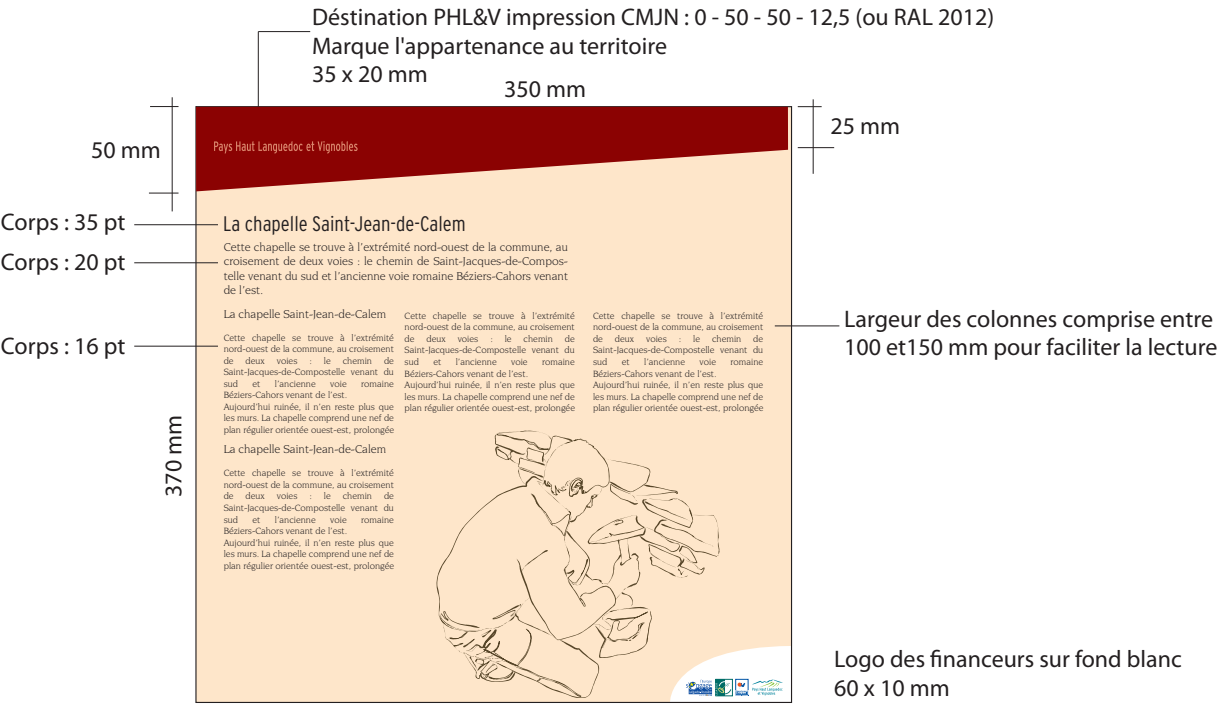
- > A proximité immédiate du patrimoine valorisé
- > Penser à définir et à réaliser le support en amont de la réalisation des visuels
- > Prendre en compte les demandes d'autorisation des propriétaires pour une implantation sur un bâtiment ou un terrain privé. Pour les secteurs sauvegardés, les sites classés et inscrits, les Espaces Naturels Sensibles : avis et autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France



les pupitres d'interprétation / Principes graphiques



Grand pupitre
visuel : 600 x 400 mm

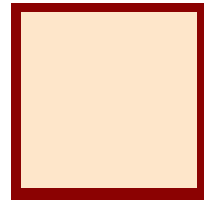


Petit pupitre
visuel : 350 x 370 mm

Mobilier horizontal

les pupitres d'interprétation / Principes techniques

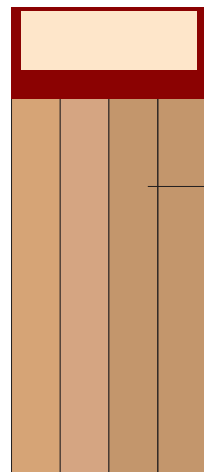
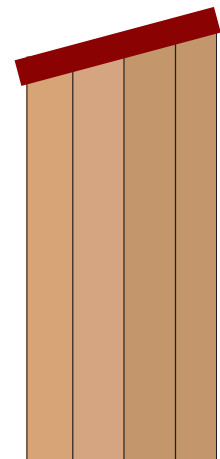
Le petit pupitre



Petit pupitre

Visuel : 350 x 370 mm

Structure : 390 x 410 mm



Support naturel ou support à réaliser sur site avec les matériaux locaux
ex : pierre locale, bois (naturel, raboté...), marbre...
Inclinaison à 15°

Structure :

Petit pupitre d'interprétation

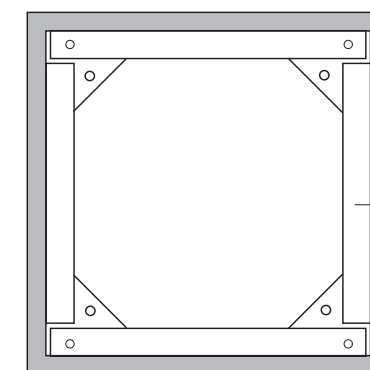
Cadre : 390 x 410 mm

Goussets : 150 x 150 mm

Quantité totale d'inserts M5 : 12

Visserie inox anti-vol

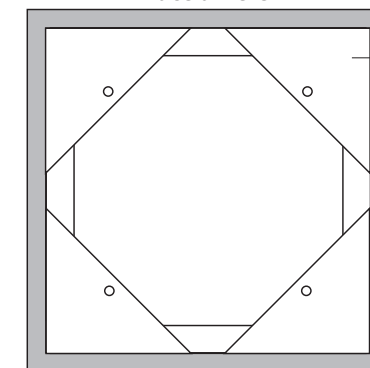
Face avant



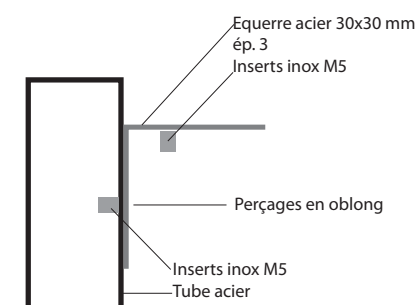
Cadre réalisé en tube acier 20 x 50 mm
Coupes à 45°
Soudé et meulé

4 équerres acier 30 x 30 x 3
vissées sur le tube

Face arrière



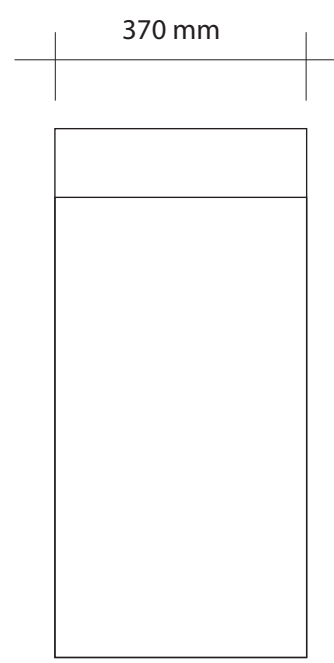
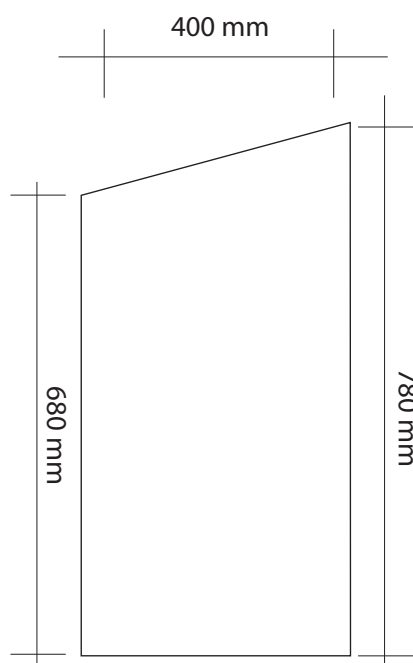
4 goussets acier
ép. 3 mm
Perçage 10 mm
Soudé et meulé à fleur du cadre



Equerre acier 30x30 mm
ép. 3
Inserts inox M5

Perçages en oblong

Inserts inox M5
Tube acier



Petit Pupitre
Plan du support

Mobilier horizontal

les pupitres d'interprétation / Principes techniques

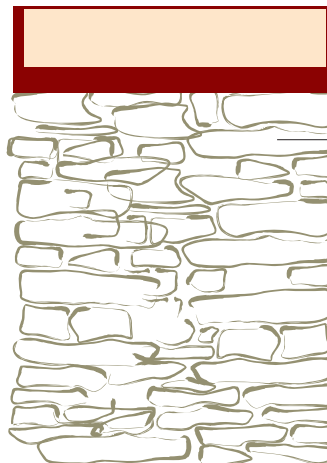
Le grand pupitre



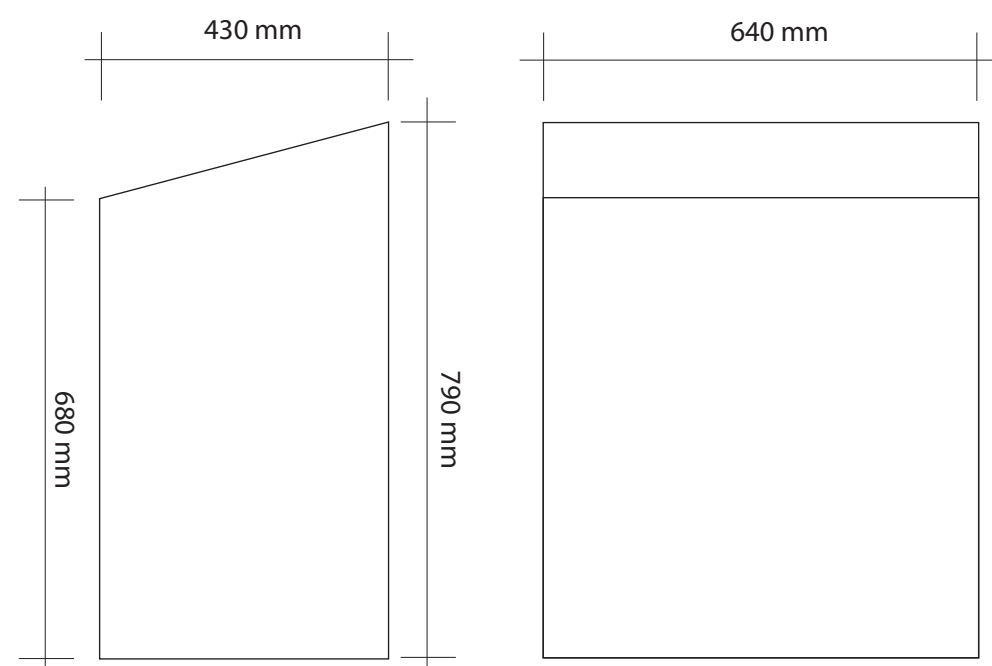
Grand pupitre

Visuel : 600 x 400 mm

Structure : 640 x 440 mm



Support naturel ou support à réaliser sur site avec les matériaux locaux ex : pierre locale, bois (naturel, raboté...), marbre...
Inclinaison à 15°

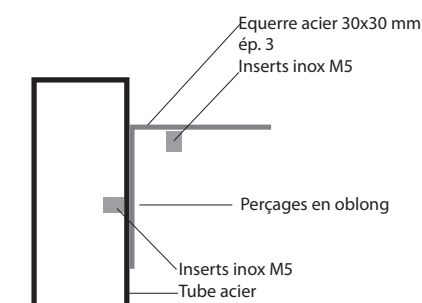
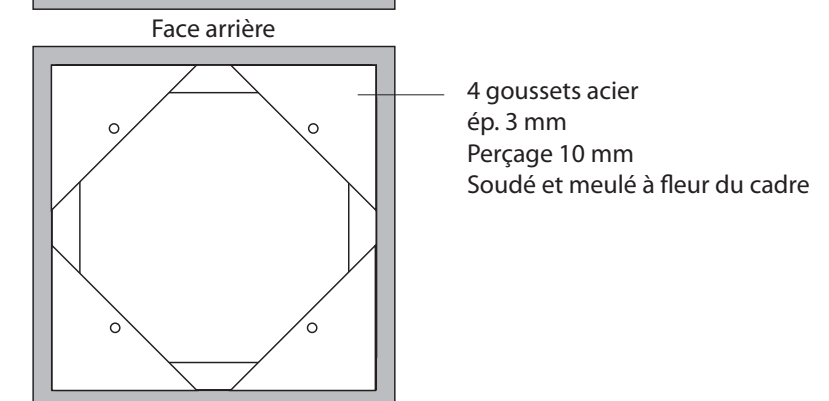
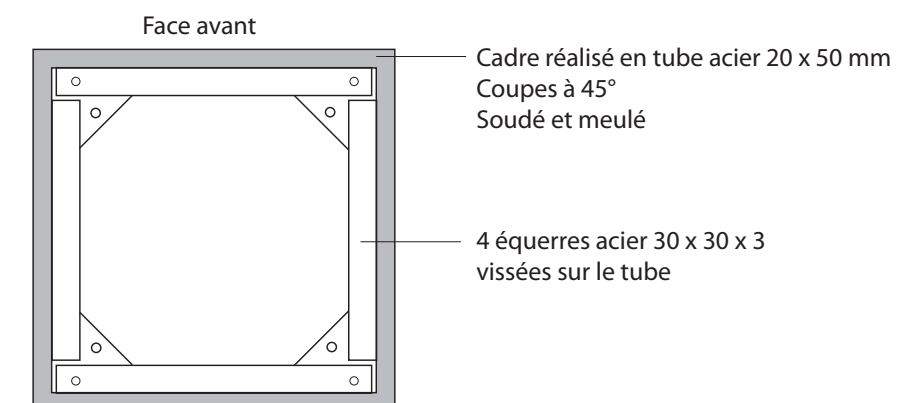


Grand Pupitre
Plan du support

Structure :

Grand pupitre d'interprétation

Cadre : 640 x 440 mm
Goussets : 150 x 150 mm
Quantité totale d'inserts M5 : 14
Visserie inox anti-vol



Mobilier horizontal

les tables de lecture / Présentation

Descriptif

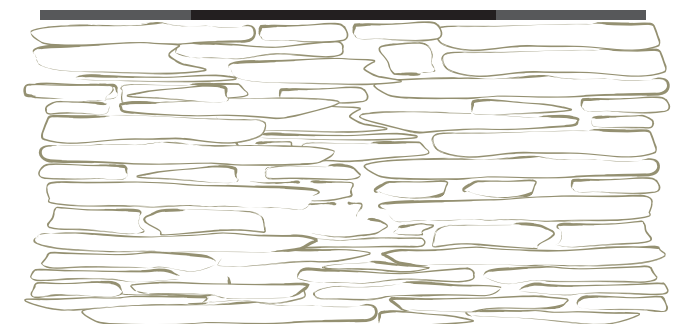
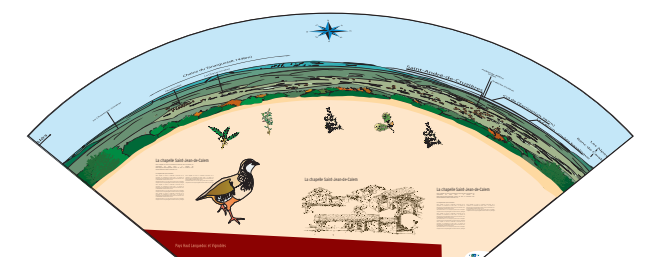
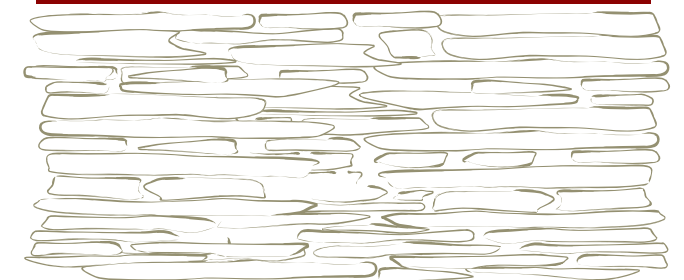
- > 3 dispositifs de type "table"
 - > Structure adaptable
 - > Identification
 - > Dimensions
 - > Utilisation
- Matériaux divers en fonction de l'environnement et de l'intégration
- Cadre + bandeau de couleur + logo du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Petit visuel : LxH 1 000 x 500 mm / Grand visuel : 1 600 x 800 mm / Visuel circulaire : 1 600 x 650 mm R : 1 150mm
- Lecture du paysage et interprétation du patrimoine

Contenu

- > Illustrations et/ou photos
 - > Textes
 - > Logos des partenaires institutionnels
- Panorama / Paysage / Éléments environnementaux et patrimoniaux
- Interprétation paysagère / Valorisation du patrimoine naturel et bâti / Traductions éventuelles (résumés)

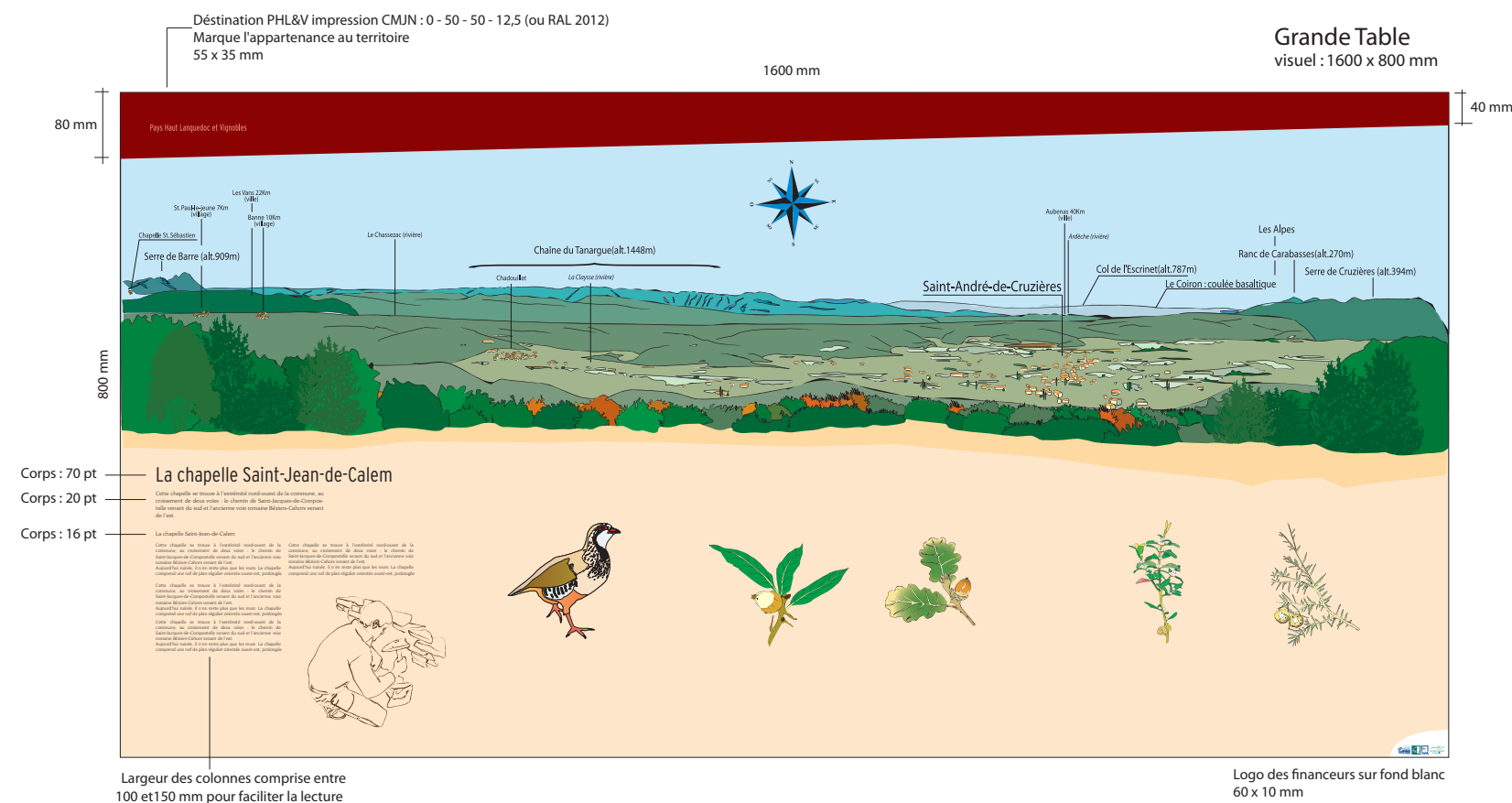
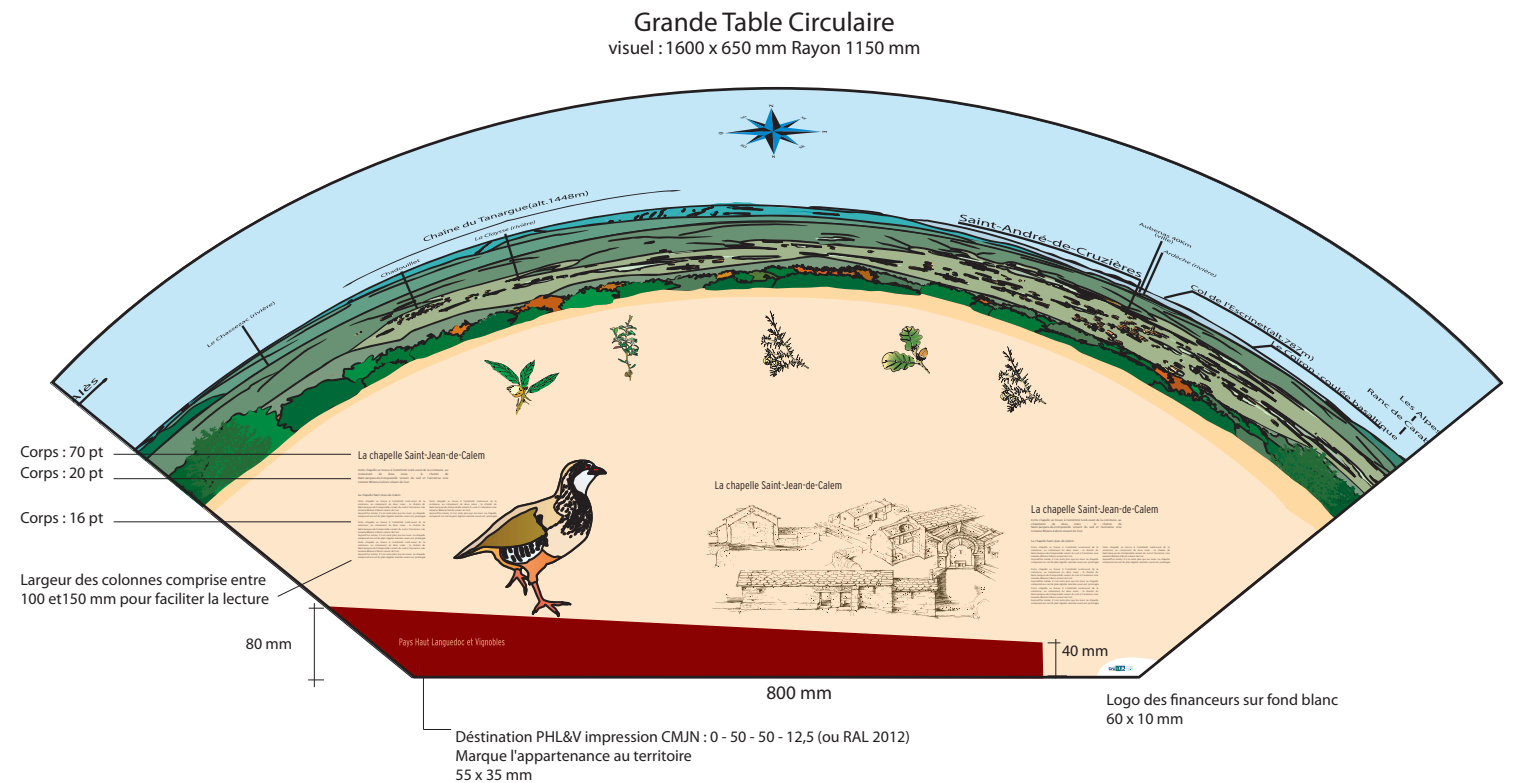
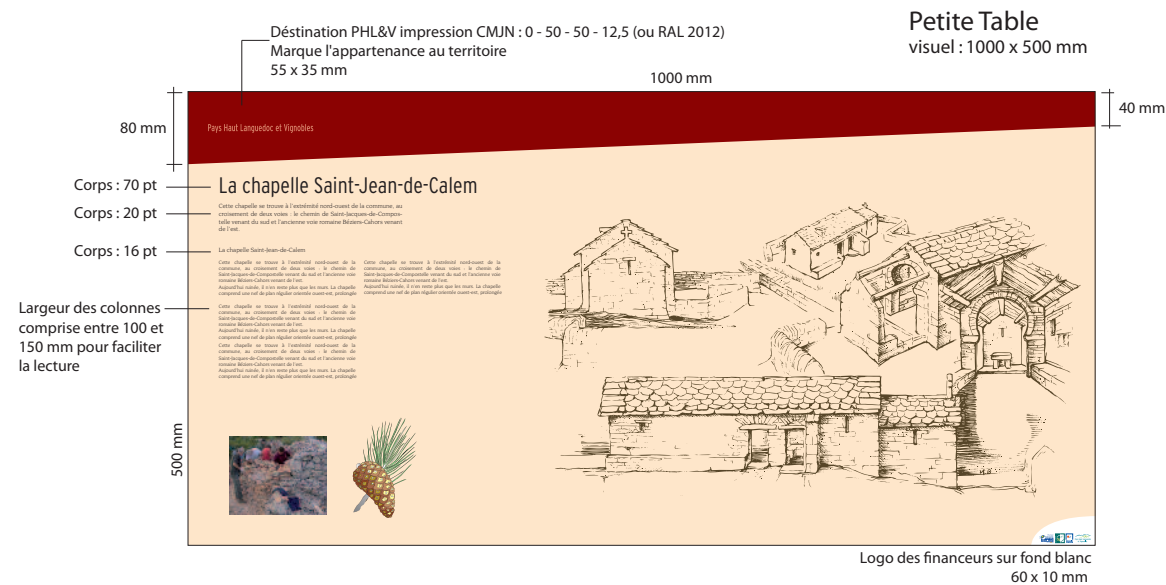
Implantation

- > Lieux adaptés à l'interprétation "panoramique" d'un patrimoine, d'un paysage... (visibilité, espace...)
- > Penser à définir & à réaliser le support en amont de la réalisation des visuels
- > Prendre en compte les demandes d'autorisation des propriétaires pour une implantation sur un bâtiment ou un terrain privé. Pour les secteurs sauvegardés, les sites classés et inscrits, les Espaces Naturels Sensibles : avis et autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.



Mobilier horizontal

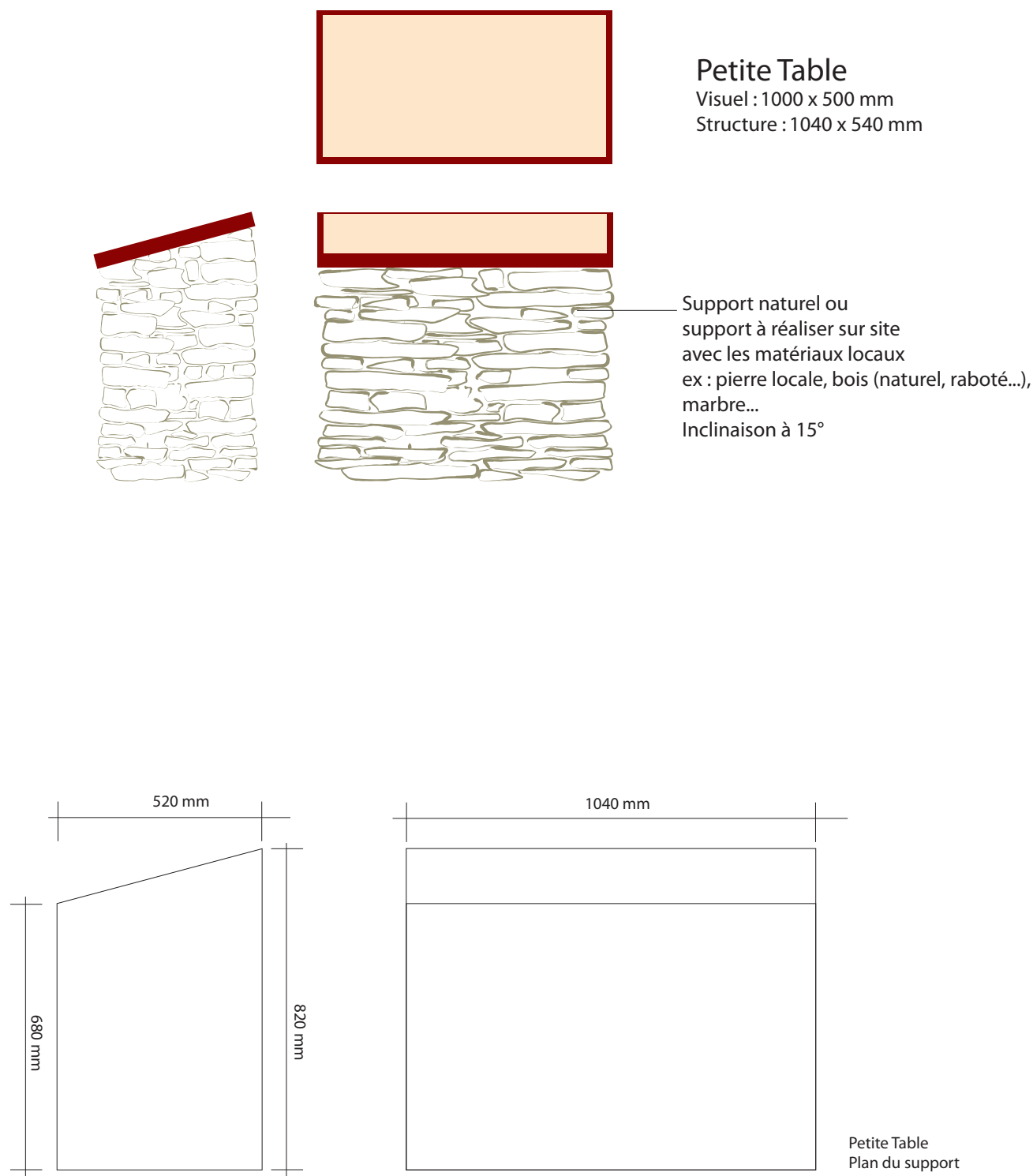
les tables de lecture / Principes graphiques



Mobilier horizontal

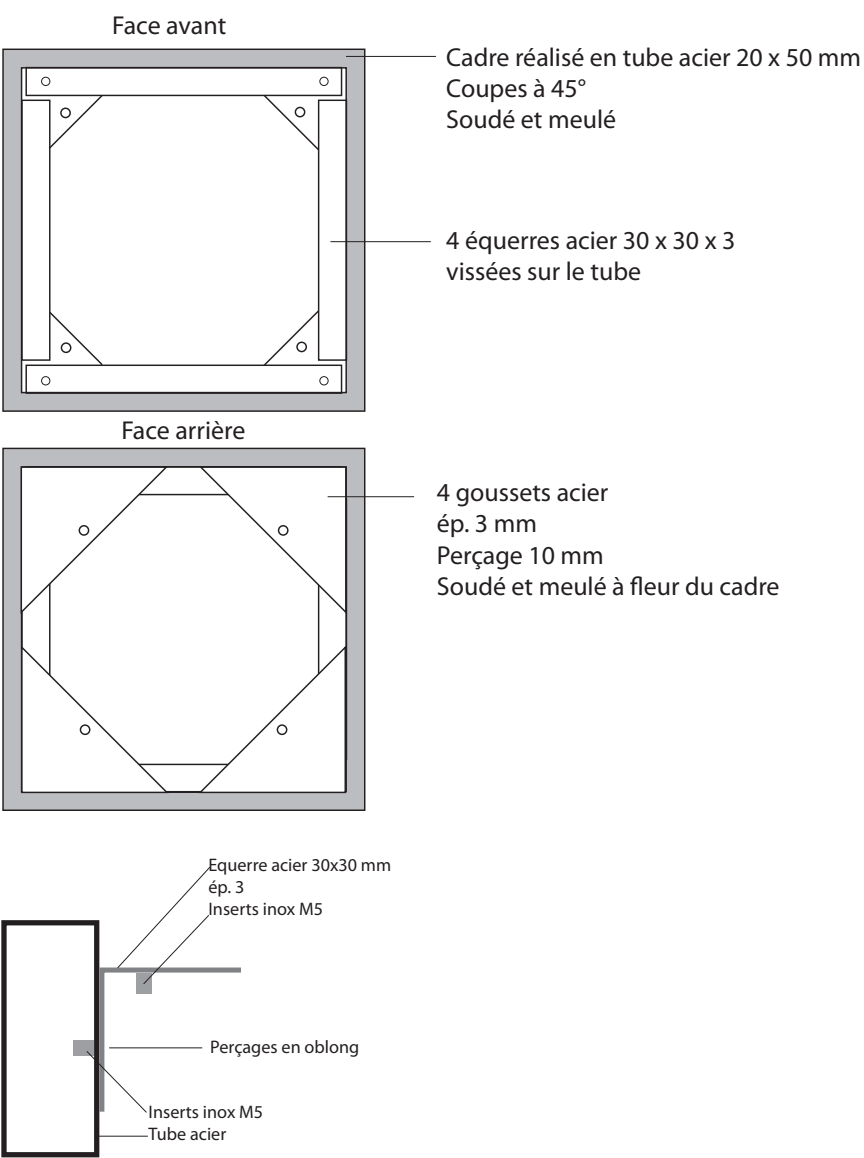
les tables de lecture / Principes techniques

La petite table



Structure : Petite table de lecture

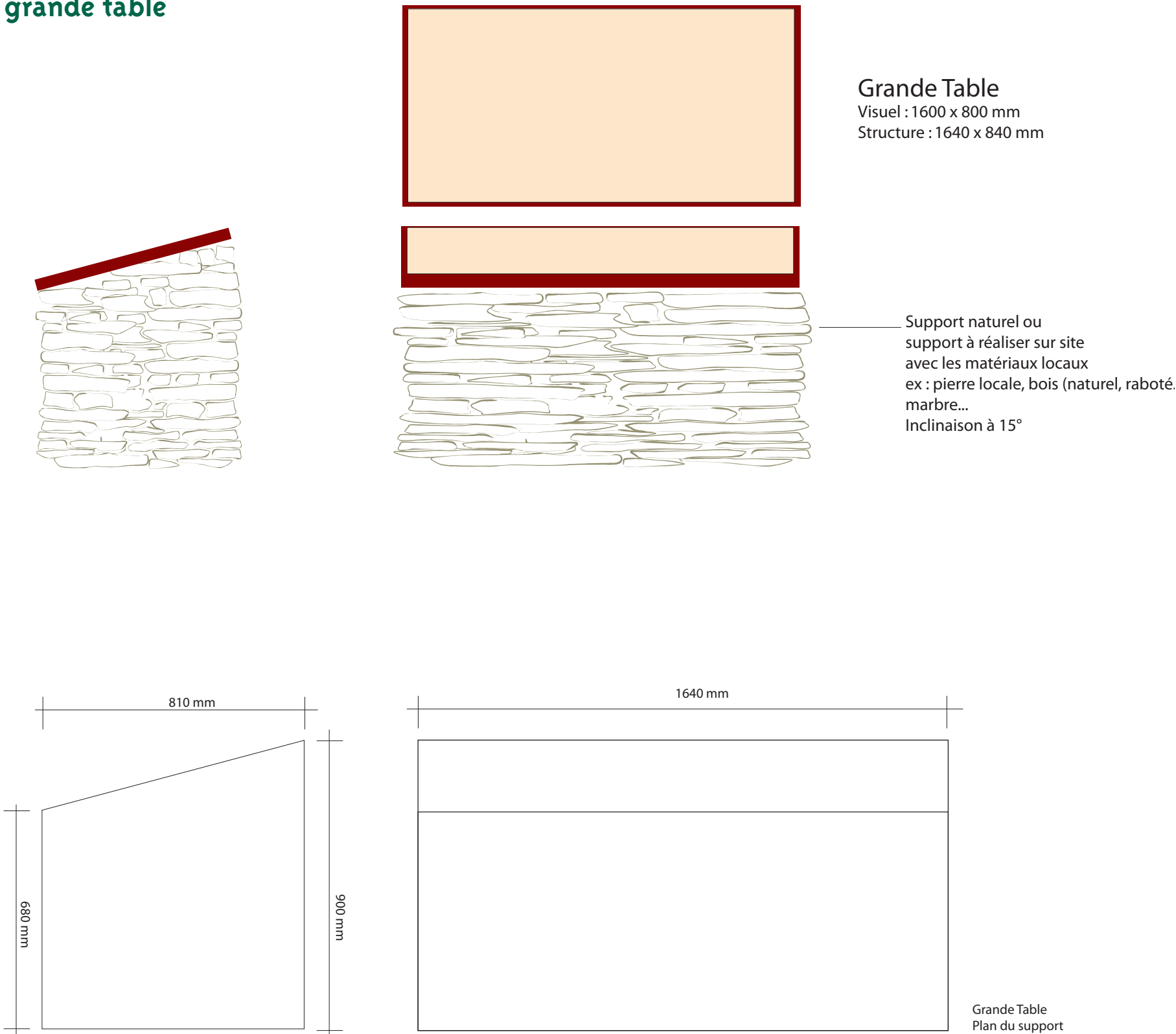
Cadre : 1040 x 540 mm
Goussets : 150 x 150 mm
Quantité totale d'inserts M5 : 20
Visserie inox anti-vol



Mobilier horizontal

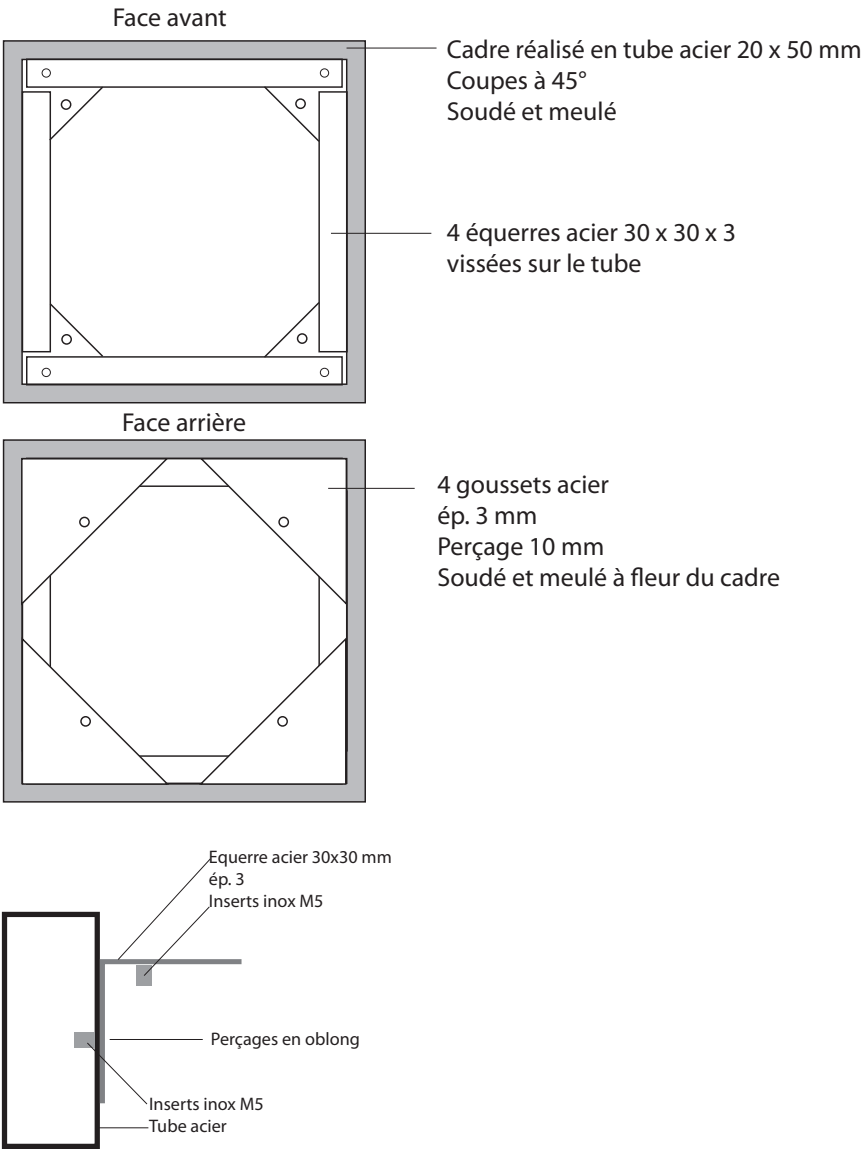
les tables de lecture / Principes techniques

La grande table



Structure : Grande table de lecture

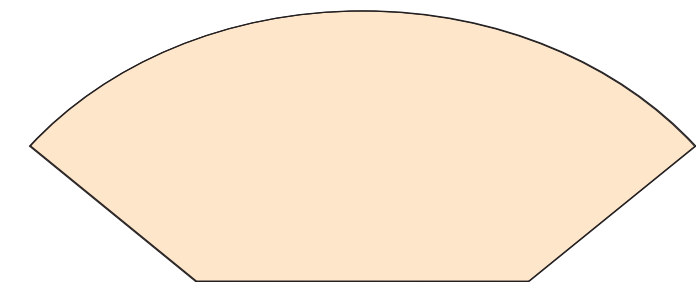
Cadre : 1640 x 840 mm
Goussets : 150 x 150 mm
Quantité totale d'inserts M5 : 20
Visserie inox anti-vol



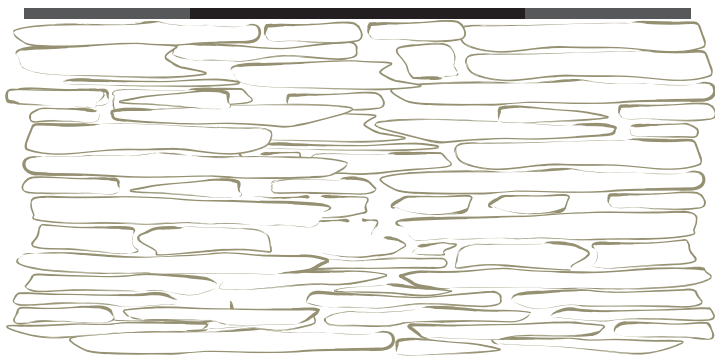
Mobilier horizontal

les tables de lecture / Principes techniques

La grande table circulaire



Grande Table circulaire
Visuel : 1600 x 650 mm R : 1150 mm



Support naturel ou support à réaliser sur site avec les matériaux locaux
ex : pierre locale, bois (naturel, raboté...), marbre...

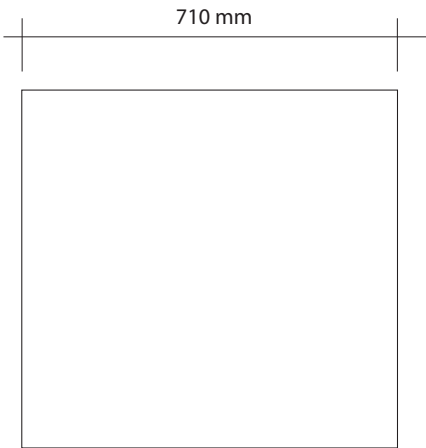
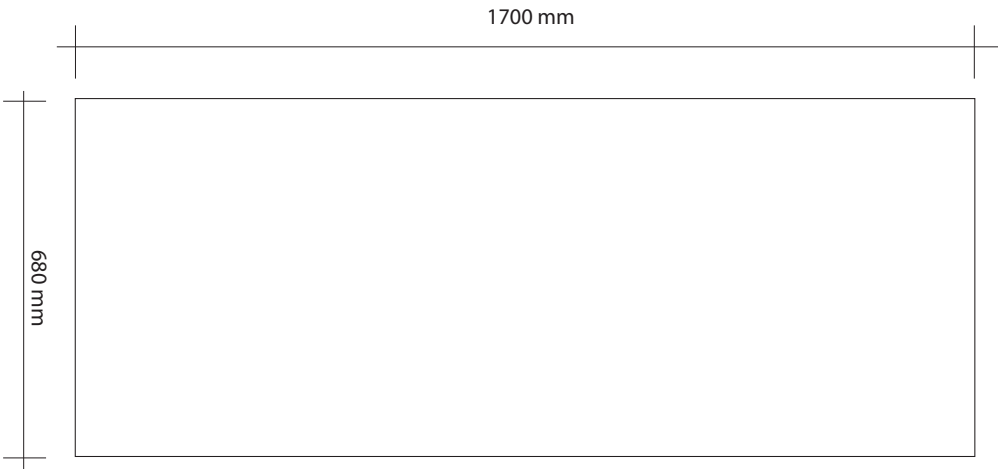
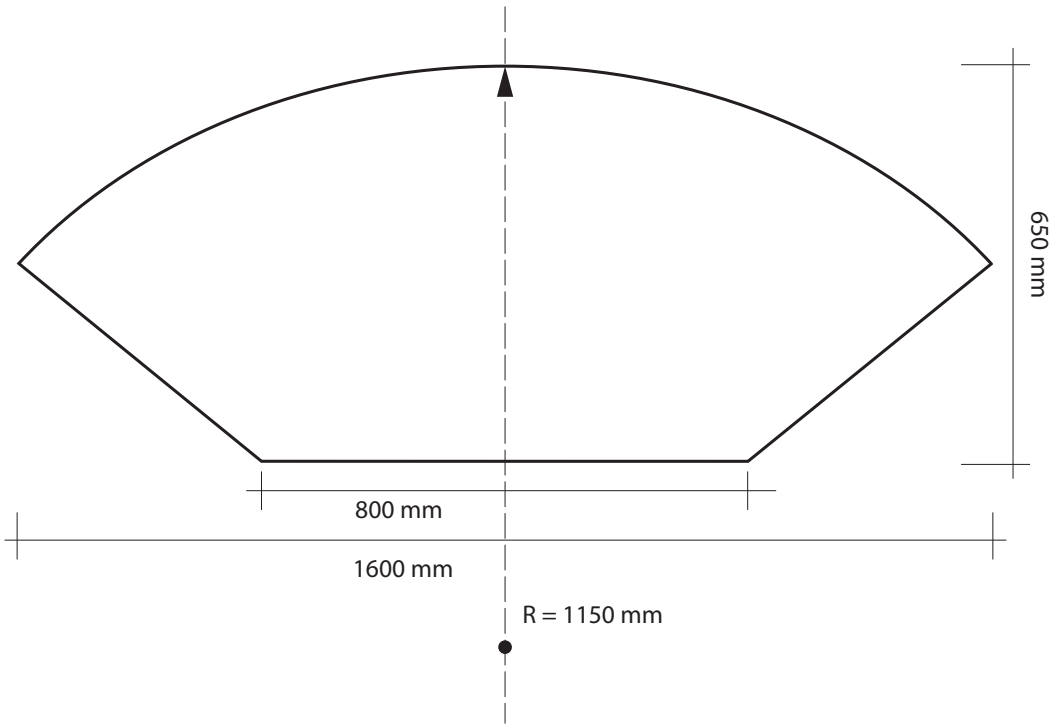


Table Circulaire
Plan du support

Estimations de réalisation

p. 50 les coûts

p. 51 les délais

Annexes

p. 52 glossaire

p. 53 contacts utiles

Estimations de réalisation

les coûts

Le maître d’ouvrage engagé dans un projet de sentier d’interprétation devra penser aux postes de dépenses suivants (prix Hors Taxes - estimation 2012) :

1/ Etude préalable

Coût forfaitaire estimatif pour un circuit type*

> Etat des lieux et définition du sentier 1 800,00 euros

2/ Conception des contenus

Coût forfaitaire estimatif pour un circuit type*

> Textes et graphismes 3 500,00 euros

3/ Fabrication des mobiliers

Coûts unitaires estimatifs de fabrication (structure + visuel)
pouvant évoluer en fonction des quantités commandées

Gamme verticale

> Mobilier d’information bi-mât, visuel grand format 2 427,00 euros
> Mobilier d’information mural, visuel grand format 918,00 euros
> Panneau de départ de circuit, visuel drapeau vertical 1 074,00 euros
> Pupitre d’interprétation mono-mât 643,00 euros
> Panneau mural d’interprétation 188,00 euros
> Table de lecture mono-mât 1 165,00 euros

Gamme horizontale

> Petit pupitre d’interprétation 270,00 euros
> Grand pupitre d’interprétation 357,00 euros
> Petite table de lecture du paysage 550,00 euros
> Grande table de lecture du paysage 857,00 euros
> Grande table circulaire de lecture du paysage 760,00 euros

4/ Pose des mobiliers

Coûts unitaires estimatifs de pose sur la base d’un circuit type*
pouvant évoluer en fonction des quantités de mobiliers à poser

Gamme verticale

> Mobilier d’information bi-mât, visuel grand format 190,00 euros
> Mobilier d’information mural, visuel grand format 90,00 euros
> Panneau de départ de circuit, visuel drapeau vertical 110,00 euros
> Pupitre d’interprétation mono-mât 110,00 euros
> Panneau mural d’interprétation 90,00 euros
> Table de lecture mono-mât 110,00 euros

Gamme horizontale

> Petit pupitre d’interprétation 90,00 euros
> Grand pupitre d’interprétation 90,00 euros
> Petite table de lecture du paysage 90,00 euros
> Grande table de lecture du paysage 90,00 euros
> Grande table circulaire de lecture du paysage 190,00 euros

*NB : La conception des contenus comprend la rédaction des textes et traductions, la réalisation des graphismes (cartes, illustrations), la mise en page, la réalisation des BAT et des fichiers prêts à imprimer. Ce coût est forfaitaire et s’entend sur la base d’un *circuit "type" comprenant un départ de circuit et une dizaine de stations patrimoniales. Les coûts de fabrication ont été estimés sur la base de visuels réalisés en stratifié.
Pour la gamme horizontale, le coût des supports à réaliser sur place n’a pas été intégré aux coûts de fabrication.*

Estimations de réalisation

les délais

La planification d'un projet de sentier d'interprétation doit intégrer les délais d'exécution suivants :

Phase 1 : repérages et études préalables

Par le porteur de projet et/ou un cabinet extérieur

Etat des lieux

Définition du sentier

> 1 mois

Phase 2 : conception des contenus

En concertation avec un groupe de travail et/ou le porteur de projet et/ou un cabinet extérieur

Rédaction des textes, traductions

Conception des graphismes

Mise en page, BAT

> 3 mois

① *Prévoir les délais de validation interne (comité de pilotage du projet) suite aux différentes étapes de présentations des contenus.*

Phase 3 : réalisation et pose des mobiliers

Par un/des prestataires spécialisés et maçonnerie selon les supports choisis

Fabrication des structures

Fabrication des visuels

Pose des mobiliers sur site

> 2 mois

① *Prévoir un délai pour la passation éventuelle des marchés publics, la réponse et l'analyse des offres (environ 1 mois et demi).*

Marchés Publics

Allotissement : Lors de la passation d'un marché public pour la mise en place d'un sentier d'interprétation, il est conseillé de répartir les prestations en 2 lots :

- lot 1 : conception, réalisation et pose des mobiliers,

- lot 2 : réalisation des supports maçonnés (s'il y a lieu).

L'objectif étant de faciliter l'accès à ces marchés, aux artisans et entreprises locales.

Garanties : Les certificats de garantie concernant les visuels et les traitements de surface des structures, doivent être exigés dans les dossiers techniques des candidats.

NB : un CD avec l'ensemble des principes graphiques et techniques est à votre disposition pour faciliter la rédaction de votre cahier des charges.

NB : Ces délais sont donnés à titre indicatif pour un circuit patrimonial "type" comprenant un départ de circuit et une dizaine de stations patrimoniales. Pour gagner du temps, la phase 2 et une partie de la phase 3 (fabrication des structures) peuvent être réalisées en parallèle, à partir du moment où les types et le nombre de mobiliers sont définitivement arrêtés. La réalisation des visuels reste liée à la validation des BAT.

Agglomération

Espace sur lequel sont regroupés des immeubles bâtis et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou qui le borde.

Domaine privé

Biens appartenant à des particuliers ou à des sociétés, associations, collectivités publiques ou privées... qui sont régis par des principes de droit privé.

Domaine public

Biens qui ne sont pas susceptibles d'appropriation privée, comme les cours d'eau, les rivages, les routes...

Enseigne

Toute inscription, forme ou image, apposée sur un immeuble ou un terrain et relative à l'activité qui s'y exerce.

Jalonnement

Action de marquer la direction, l'alignement ou les limites (de quelque chose) au moyen de panneaux ou repères. Le jalonnement sur domaine public est précisément réglementé.

Micro-signalétique / Micro-signalisation

Dispositif de signalisation de petit format regroupant plusieurs barrettes ou réglettes superposées indiquant la direction d'activités publiques ou privées. Utilisée notamment pour jalonner les itinéraires piétons, son utilisation pose des problèmes de légalité et d'interprétation.

Mobilier urbain

Ensemble des meubles et supports utilisés par les villes dans les espaces publics : abribus, bancs, corbeilles, kiosques, panneaux d'information... Certains de ces mobiliers urbains peuvent également être des supports publicitaires : ils sont strictement réglementés par la loi.

Préenseigne

Toute inscription, forme ou image, indiquant la proximité d'un immeuble ou d'un terrain où s'exerce une activité déterminée.

Publicité

Toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention.

RLP

Règlement Local de Publicité.

RIS

Relais d'information service. Equipement de signalisation routière d'indication composé de panneaux d'information, implanté sur le domaine public, et ne comportant aucune publicité.

Signalétique

Qui donne un signallement ou un renseignement. La signalétique est l'activité qui a trait à l'utilisation des signes, signaux et signalisations.

Signalisation

Emploi et disposition des signaux destinés à assurer la bonne utilisation d'une voie et la sécurité des usagers. Ensemble des signaux (visuels, lumineux, acoustiques...) utilisés pour communiquer une information de direction.

SIL

Signalisation d'information locale. Jalonnement de type routier défini par le gestionnaire de la voirie, et soumis aux règles de la signalisation de direction.

contacts utiles

> Pays Haut Languedoc et Vignobles

1 rue de la voie ferrée - 34360 Saint-Chinian
Tel. 04 67 38 11 10 Fax. 04 67 38 20 50
email : contact@payshlv.com

> Parc naturel régional du Haut Languedoc

1 place Foirail - BP9 - 34220 Saint-Pons-de-Thomières
Tél. 04 67 97 38 22 Fax 04 67 97 38 18
email : accueil@parc-haut-languedoc.fr

> Conseil Général de l'Hérault

Hôtel du Département - 1000 rue d'Alco - 34087 Montpellier Cedex 4
Tel. 04 67 67 67 67

> Hérault Tourisme (Agence de Développement Touristique)

Avenue des Moulins - 34184 Montpellier Cedex 4
Tél : 04 67 67 71 71 - Fax. 04 67 71 77
email : contact@herault-tourisme.com

> Préfecture du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault

Place des Martyrs de la Résistance - 34062 Montpellier Cedex 2
Tel. 04 67 61 61 61 Fax. 04 67 02 25 79

> Architecte des Bâtiments de France (Hérault)

5 enclos Tissié-Sarrus - 34000 Montpellier
Tel. 04 67 06 81 21 Fax. 04 67 06 81 22

> Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon

5 rue Salle l'Evêque - 34000 Montpellier
Tel. 04 67 02 32 00 Fax. 04 67 02 32 04

> Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault

520 allée Henri II de Montmorency - CS 60556 - 34064 Montpellier Cedex 2
Tel. 04 34 46 60 00 Fax. 04 34 46 61 00
email : ddtm-contact@herault.gouv.fr

> Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon

520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier Cedex 02
Tel. 04 34 46 64 00 Fax. 04 34 46 63 64
email : contact.dreal-langrours@developpement-durable.gouv.fr

> Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Hérault

19 rue Saint-Louis - 34000 Montpellier
Tel. 04 99 133 700 Fax. 04 99 133 710
email : caueherault@caue34.fr

> Chambre de commerce et d'industrie de Béziers Saint-Pons

26 allées Paul Riquet - BP 371 - 34504 Béziers Cedex
Tel. 04 67 809 809 Fax. 04 67 809 810

> Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault

44 avenue Saint-Lazare - CS89026 - 34965 Montpellier Cedex 2
Tel. 04 67 72 72 00 Fax. 04 67 72 72 23



1 rue de la voie ferrée 34360 Saint-Chinian

Tel. 04 67 38 11 10 Fax. 04 67 38 20 50

contact@payshlv.com

www.payshlv.com